

L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS LAITIERS DE 1950 A 1966

par

Nicole CAMPION

Cette étude est une synthèse des principales données disponibles sur le marché des produits laitiers. Elle comporte deux parties :

— la première traite des tendances générales de la consommation, de la production et du commerce extérieur ;

— la seconde est consacrée à une analyse des différents produits laitiers.

La consommation est ici entendue au sens de consommation territoriale totale, c'est-à-dire celle des ménages et des collectivités.

Sous la rubrique **produits laitiers** figurent le **lait cru, pasteurisé et stérilisé** ; le **lait condensé et en poudre** (sans les farines lactées) ; les laits **aromatisés, emprésurés et gélifiés** ; les **fromages**, y compris les fromages **frais** et les **yaourts**. Ceci représente les produits laitiers « stricto sensu » ; nous y ajoutons le **beurre**, bien que sa consommation soit d'ordinaire traitée au chapitre des corps gras. Il ne semble guère possible, en effet, d'étudier l'évolution du marché des produits laitiers en faisant abstraction du beurre.

L'évolution des dépenses de consommation de 1950 à 1966 est donnée par les séries statistiques du C.R.E.D.O.C. établies selon la base d'estimation de 1956. Cette évolution doit être corrigée en tenant compte d'une série statistique plus récente, couvrant la période 1962-1966, établie en fonction de la nouvelle base 1962, récemment mise au point par l'I.N.S.E.E. Cette base doit être utilisée pour les prévisions de consommation du VI^e Plan.

1. — TENDANCES GÉNÉRALES

1.1. Évolution de la consommation

La consommation en valeur de produits laitiers a connu un accroissement annuel moyen de 6,2 à 6,9% (selon la base retenue) (1) donc nettement inférieur à l'augmentation de la consommation alimentaire (7,6 à 8% par an) et de la consommation totale (10% par an).

(1) Base d'estimation 1956 ou base nouvelle 1962.

En 1966, le coefficient budgétaire des produits laitiers était inférieur à 4,5% contre 7,4% en 1950. Le changement des habitudes alimentaires s'est fait au profit de la viande et des fruits et légumes frais mais au détriment des produits laitiers, exception faite des produits élaborés.

TABEAU 1

Consommation de produits laitiers en 1955-1956 et 1965-1966 dans différents pays

(en kg par habitant et par an)

Produits	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	Suède	Grande-Bretagne	États-Unis (1)
Lait frais								
1955-1956	124,6	87,5	55,7	194,7	103,7	194,8	150,2	145,8
1965-1966	94,8	102,6	66,8	153,9	113,8	168,8	147,1	132,1
dont Lait entier								
1955-1956	106,4	81,3	55,7	129,8	93,7	164,1	150,2	132,9
1965-1966	76,4	92,8	66,8	115,1	103,0	125,7	147,1	116,4
dont Lait écrémé								
1955-1956	18,2	6,2	—	64,9	10,0	30,7	—	12,9
1965-1966	18,4	9,8	—	38,8	10,8	43,1	—	15,7
Lait concentré et condensé								
1955-1956	4,9	1,4	0,2	3,5	2,5	0,4	2,9	9,4
1965-1966	8,1	1,9	0,3	10,0	2,7	0,6	3,5	7,1
Lait en poudre								
1955-1956	0,8	0,4	0,2	0,8	0,3	1,5	1,5	2,6
1965-1966	1,5	1,1	0,4	1,5	1,9	3,0	1,9	2,6
Crème								
1955-1956	1,5	0,5	—	1,1	0,5	5,9	0,3	4,4
1965-1966	2,7	0,7	—	1,8	0,6	6,4	1,1	3,4
Beurre								
1955-1956	7,0	7,1 (2)	1,5	2,8	11,1	9,5	6,7	4,1
1965-1966	8,4	8,9	1,9	4,3	8,8	8,4	9,0	2,9
Fromages								
1955-1956	6,1	7,2	6,5	6,2	6,5	7,0	4,1	5,4
1965-1966	8,2	11,9	9,1	8,1	7,4	8,1	4,7	6,4

(1) Années 1955 et 1965.
(2) 7,5 kg en termes de matière grasse pure en 1965-1966.

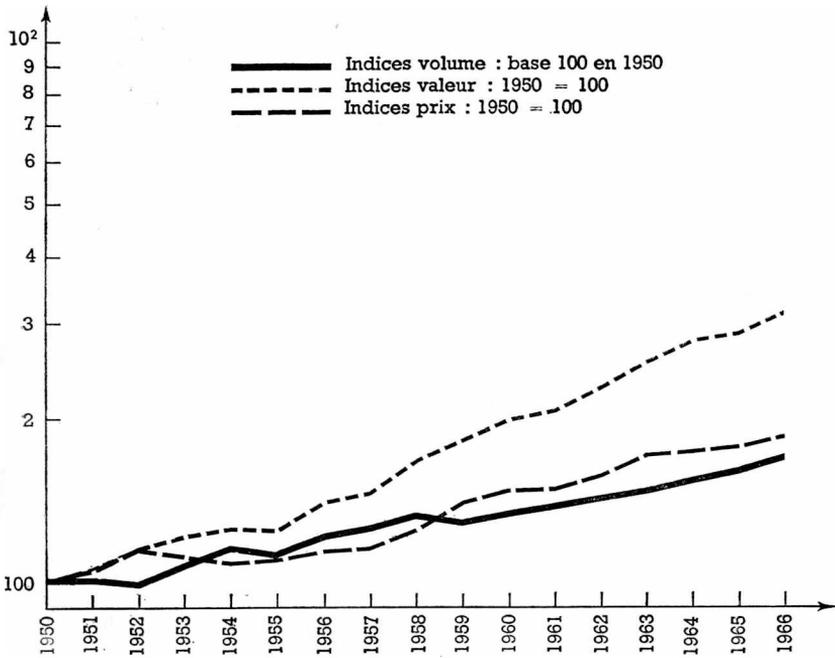
Source : Statistiques de l'O.C.D.E.

A partir d'un seuil de revenu assez bas et pour une part importante des ménages, la consommation de lait et de beurre diminue quand le revenu s'élève. Le lait, en outre, reste considéré comme un produit pour enfants : les foyers ayant des enfants de moins de 15 ans (30% des foyers français) achètent environ 68% du lait frais consommé.

En revanche, les consommateurs se tournent de plus en plus vers des produits transformés : fromages, yaourts, laits « instantanés », aromatisés, gélifiés ou emprésurés. Il s'agit d'aliments tout prêts ou de préparation rapide, dont le développement est favorisé par l'urbanisation croissante et l'élévation du niveau de vie. Les consommateurs, d'autre part, demandent des produits de bonne qualité et bien présentés tels que le lait et le beurre pasteurisés. Enfin, il y a une nette régression de l'autoconsommation, qui était encore importante durant les premières années de la période étudiée.

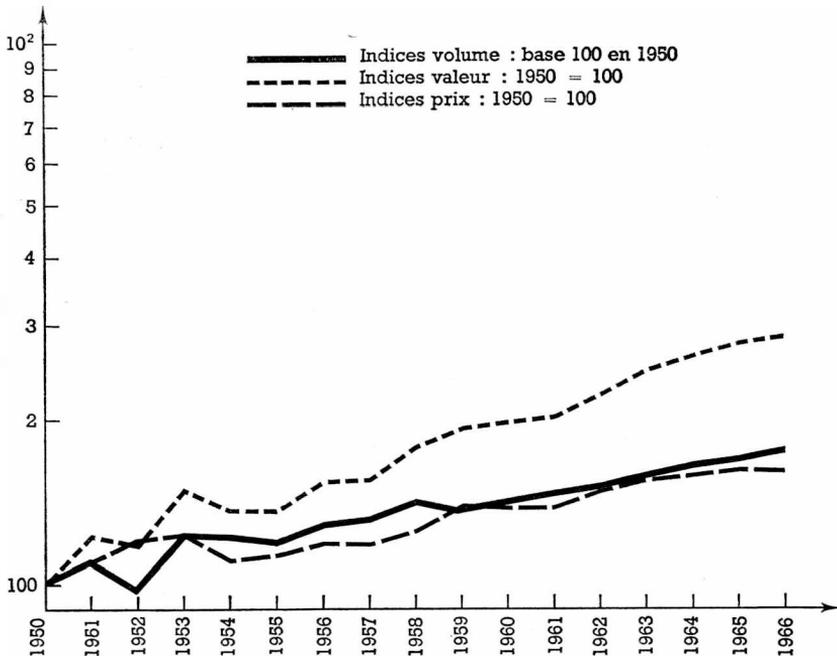
De 1950 à 1966, la consommation en termes réels (abstraction faite des variations de prix) a augmenté de 70% pour le lait et le fromage, et de 75,7% pour le beurre (achats), soit un taux d'accroissement annuel moyen respectif de 3,4% et de 3,6%. Cette évolution a

Ensemble lait et fromages



N.B. La Consommation alimentaire exprimée en indice **VOLUME** suit pratiquement la même courbe que l'ensemble « lait — fromages »

Beurre : Achats



été interrompue par trois années de baisse — 1952, 1955 et 1959 — correspondant à une diminution de la production. A partir de 1960, la consommation totale s'est élevée de façon régulière et modérée. Les prix, en augmentation irrégulière mais assez forte jusqu'en 1960, ont connu ensuite une hausse encore sensible mais régulière en ce qui concerne le lait et le fromage, plus modérée en ce qui concerne le beurre. Celui-ci, en effet, a été concurrencé par la margarine et les huiles végétales, dont les prix ont peu augmenté.

En 1966, l'indice du prix relatif (1) du beurre — bien qu'en baisse de 21 % par rapport à 1950 — restait encore supérieur de 48 % à l'indice du prix relatif de l'huile (en baisse de 46,7 %) et de 24,4 % supérieur à l'indice du prix relatif de la margarine et des graisses végétales.

1.2. Comparaisons internationales

En 1965-1966, la France est, après l'Italie, le plus faible consommateur de lait de la C.E.E. et elle vient loin derrière les États-Unis, la Grande-Bretagne et la Suède. En revanche, c'est le premier consommateur de fromages et le deuxième consommateur de beurre. Les Français consomment très peu de crème (0,7 kg/hab.) surtout en comparaison des Suédois (6,4 kg/hab.) et des Américains (3,5 kg/hab.). Il en est de même pour le lait écrémé avec 9,8 kg par habitant en France contre plus de 38 kg aux Pays-Bas et en Suède (voir tableau n° 1).

TABLEAU 2

Variations en pourcentage de la consommation annuelle par habitant de 1955-1956 à 1965-1966

	Lait frais	Laits de conserve (1)	Fromages	Beurre
Allemagne	— 24,0	+ 68,0	+ 34,4	+ 20,0
France	+ 11,7	+ 66,0	+ 65,2	+ 25,3
Italie	+ 19,9	+ 75,0	+ 40,0	+ 26,6
Pays-Bas	— 21,0	+ 167,0	+ 30,5	+ 53,5
U.E.B.L.	+ 9,7	+ 64,0	+ 13,8	— 20,3
Grande-Bretagne	— 2,1	+ 22,6	+ 14,1	+ 34,3
Suède	— 13,3	+ 89,0	+ 15,7	— 11,6
U.S.A.	— 9,4	— 19,2	+ 15,6	— 29,3

(1) Laits de conserve : laits concentrés, laits en poudre.

Source : Chiffres calculés à partir du tableau 1 (O.C.D.E.)

L'évolution de la consommation française et italienne a été sensiblement différente de celle des autres pays. La consommation de lait entier de la France, l'Italie et l'U.E.B.L. a encore augmenté, alors que celle de la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, les États-Unis et surtout l'Allemagne et la Suède a diminué. La France vient au 5^e rang pour l'augmentation de la consommation de laits de conserve (+ 66%), tandis que celle-ci a diminué aux États-Unis (— 19,2 %), qui restent cependant le plus gros consommateur.

D'autre part, la France a connu, et de loin, le plus fort accroissement de la consommation de fromages. C'est le seul produit laitier dont la consommation augmente dans tous les pays. Enfin, la France vient au 3^e rang pour le développement de la consommation de beurre, qui a sensiblement diminué aux USA (— 29,3%) et dans une moindre mesure en UEFL (—20,3%) et en Suède (— 11,6%).

(1) Indice du prix du beurre rapporté à l'indice des prix de la consommation alimentaire.

1.3. La consommation française par région, tranche de revenu et catégorie socio-professionnelle

Il est nécessaire d'analyser la consommation de produits laitiers de façon plus fine en tenant compte des disparités régionales, du niveau de revenu et de la catégorie socio-professionnelle des chefs de ménage.

1.3.1. — La consommation régionale

Nous avons pris comme base la consommation par habitant en 1965 donnée par une étude de l'I.N.S.E.E. sur la consommation alimentaire des ménages (**Études et Conjoncture**, 7 juillet 1967) (1). Par rapport à la moyenne de la France entière (indice 100), on distingue cinq catégories de régions, selon l'importance de la consommation par habitant :

- **zones de très forte consommation** : indice égal ou supérieur à 116.
- **zones de forte consommation** : indice compris entre 106 et 115.
- **zones de consommation moyenne** : indice compris entre 95 et 105.
- **zones de faible consommation** : indice compris entre 85 et 94.
- **zones de très faible consommation** : indice égal ou inférieur à 84.

TABLEAU 3

Limites de chaque catégorie

Produits	Consommation moyenne, ensemble du pays (1)	Consommation très forte	Consommation forte	Consommation moyenne	Consommation faible	Consommation très faible
Lait frais (en Litres) . dont : Lait frais conditionné (en Litres)	85,57	> 98,40	98,40 à 89,86	89,86 à 81,30	81,30 à 72,70	< 72,70
Fromage (en kg)	39,50	> 43,90	43,90 à 41,40	41,40 à 37,60	37,60 à 35,10	< 35,10
Beurre (en kg)	10,42	> 11,90	11,90 à 10,90	10,90 à 9,90	9,90 à 8,90	< 8,80
	8,82	> 10,14	10,14 à 9,26	9,26 à 8,38	8,38 à 7,50	< 7,50

(1) Consommation des ménages, alors que le tableau 1 reprend la consommation territoriale totale (consommation des ménages + consommation des collectivités.)

On constate, dans la répartition entre les neuf grandes régions (2), de fortes différences régionales, notamment pour le beurre. La différence en 1965, entre la région qui consomme le plus et celle qui consomme le moins, s'établit à 50 l. pour l'ensemble du lait frais, 33 l pour le lait conditionné, 7,13 kg pour le fromage et 12,15 kg pour le beurre. Les dépenses de laits de conserve accusent aussi des écarts importants : 3,5 F par personne et par an dans l'Ouest contre 17,7 F dans le Midi-Méditerranée.

Ces écarts se reflètent dans la part représentée par la consommation de lait et de fromages dans la consommation alimentaire totale : 7,4% dans l'Ouest et 7,7% dans le Nord contre 11,3% dans le Sud-est, 10,2% dans l'Est et environ 9% dans la Région Parisienne.

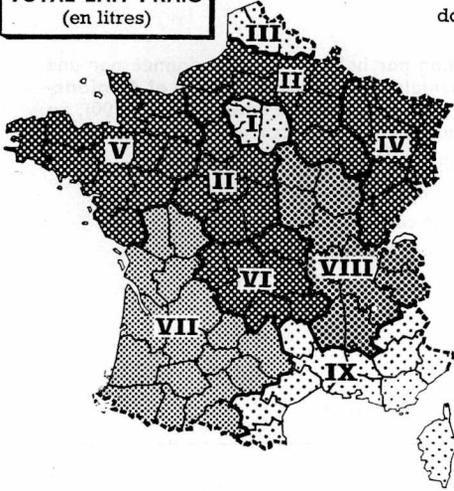
(1) Nous avons préféré nous référer à l'étude de 1967 plutôt qu'à celle de 1968, car la première donne une ventilation régionale plus détaillée de la consommation de lait.

(2)

- Région I** : Région Parisienne (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne).
- Région II** : Bassin parisien (Champagne, Picardie, Haute-Normandie, Centre).
- Région III** : Nord (Nord, Pas-de-Calais).
- Région IV** : Est (Lorraine, Alsace, Franche-Comté).
- Région V** : Ouest (Basse-Normandie, Pays de Loire, Bretagne).
- Région VI** : Massif Central (Limousin, Auvergne).
- Région VII** : Sud-Ouest (Poitou, Aquitaine, Midi-Pyrénéen).
- Région VIII** : Sud-Est (Bourgogne, Rhône-Alpes).
- Région IX** : Midi-Méditerranée (Languedoc, Côte-d'Azur).

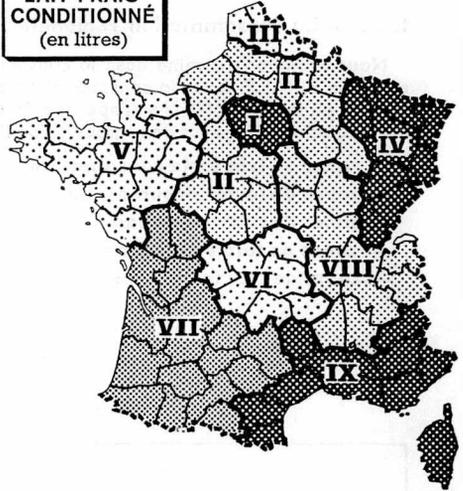
CONSOMMATION RÉGIONALE

TOTAL LAIT FRAIS
(en litres)

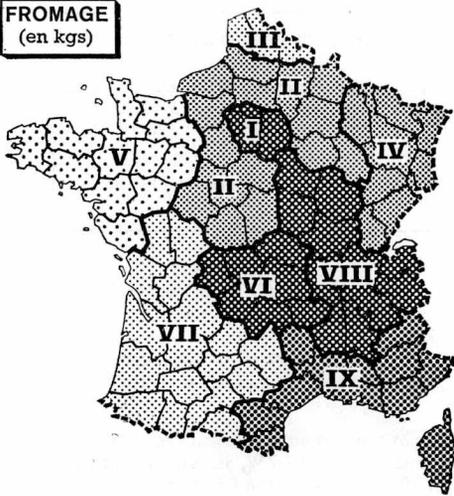


dont

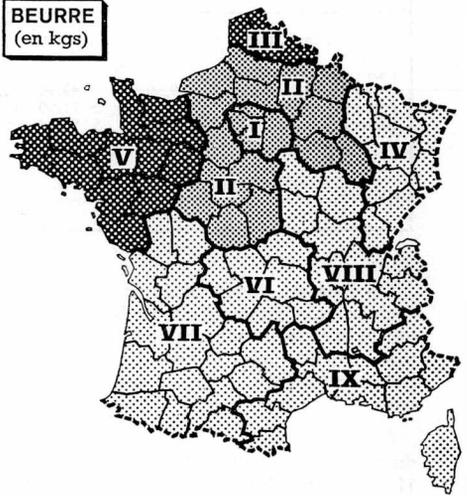
**LAIT FRAIS
CONDITIONNÉ**
(en litres)



FROMAGE
(en kgs)



BEURRE
(en kgs)



LÉGENDE

Très faible

Faible

Moyenne

Forte

Très forte

La consommation de lait conditionné et de laits de conserve augmente avec le degré d'urbanisation des régions. Il en est de même pour le fromage, sauf lorsque subsiste une certaine autoconsommation, comme dans le Massif Central.

La consommation de beurre est fortement liée aux habitudes culinaires régionales. Celles-ci expliquent des substitutions importantes : dans le Midi, l'huile est préférée au beurre ; d'autre part celui-ci est concurrencé vivement par la margarine dans l'Est et le Sud-est, ainsi que par les graisses animales dans le Sud-ouest.

Pour l'ensemble de la consommation de produits laitiers stricto sensu (laits et fromages), l'Est, le Sud-est, la Région Parisienne et le Midi-Méditerranée viennent en tête. Le Nord et le Sud-Ouest, par contre, en consomment relativement peu.

Il y a, toutefois, d'importantes différences selon les produits concernés. Le lait conditionné et les laits de conserve sont essentiellement consommés dans la Région Parisienne et le Midi-Méditerranée, alors que le Massif Central et l'Ouest ont la plus forte consommation de lait frais s'expliquant par le niveau encore élevé de l'autoconsommation.

Par ailleurs, l'Ouest producteur de lait, de beurre et de fromage (camembert surtout) consomme peu de ce dernier produit. La production, en effet, est assurée par des entreprises ne laissant qu'une place négligeable à l'autoconsommation. Enfin, **le Nord est le premier consommateur de beurre, tout en consommant aussi de grandes quantités d'autres matières grasses, auxquelles le beurre s'ajoute mais ne se substitue pas.**

1.3.2. — La consommation par tranche de revenu

Le niveau de revenu d'un ménage exerce plus d'influence sur sa consommation de produits laitiers que la catégorie socio-professionnelle à laquelle il appartient. Du fait de l'autoconsommation, il y a lieu de faire une distinction entre les ménages agricoles et les autres. La consommation de beurre et de lait est plus élevée chez les premiers et les différences entre les catégories extrêmes de revenus sont beaucoup plus fortes ; c'est le contraire pour le fromage.

La consommation reste très basse dans les ménages agricoles ayant moins de 3000 francs annuels de revenu par unité de consommation (U.C.) (1). Au contraire, elle atteint le niveau maximum pour le lait et le fromage dans les deux tranches supérieures de revenu. La consommation de beurre s'élève brusquement à partir de 3 000 francs annuels par U.C., car il y a substitution du beurre au saindoux ; elle diminue pourtant quand on atteint la tranche supérieure de revenu (15 000 francs et plus par U.C.). Dans les catégories intermédiaires, l'influence du revenu paraît incertaine et cède en partie à celle d'autres facteurs : possibilités de substitution, âge du ménage et peut-être nature et structure de l'exploitation.

La consommation des ménages non agricoles suit un schéma différent. Passé le seuil des 4 000 francs par U.C., la consommation de lait diminue régulièrement. La consommation de fromages augmente rapidement avec le revenu et s'avère particulièrement élevée à partir de 7 000 francs par U.C.

La consommation de beurre est faible pour les revenus inférieurs à 2 000 francs par U.C. et s'accroît ensuite de façon modérée et irrégulière. La tranche de revenu la plus élevée n'y affecte, en effet, que 7,2 francs de plus que la tranche de revenu allant de 2 000 francs à moins de 3 000 francs par U.C.

On estime que 6,7 % des ménages de salariés non agricoles (disposant de moins de 3 000 francs par U.C.) ne peuvent pas acheter les produits laitiers qu'ils pourraient consommer. Il en est de même pour les 2,5 millions de personnes inscrites au Fonds de solidarité. D'autre part, 30,4 % des ménages de salariés non agricoles (disposant de 3 000 à 5 000 francs par U.C.) n'ont pas un pouvoir d'achat suffisant pour consommer tout le beurre et le fromage qu'ils désireraient. Enfin, en revanche, 60 % de ces mêmes ménages réduisent leur consommation de lait ou de beurre à mesure que leurs revenus s'élèvent (2).

1.3.3. — La consommation par catégorie socio-professionnelle (CSP)

Le tableau 5, donne les chiffres de consommation par CSP en 1965 et 1966, établis d'après une enquête de l'I.N.S.E.E. Ces chiffres concernent la consommation à

(1) La composition moyenne du ménage diffère d'une tranche de revenu à l'autre et d'une catégorie socio-professionnelle à l'autre. De ce fait, on a recours à un système d'équivalence, le plus souvent l'échelle d'unités de consommation d'Oxford, où le premier adulte compte pour 1 U.C., chacun des autres adultes pour 0,7 et chaque enfant de moins de 14 ans pour 0,5.

(2) Les données de ce paragraphe sont extraites du Bulletin du Ministère de l'Agriculture.

domicile des ménages et sont donc inférieurs à ceux qui sont donnés par l'O.C.D.E. (tableau 1) qui portent sur la consommation territoriale totale (ménages + collectivités).

Il y a de forts écarts entre la consommation annuelle maxima et minima par personne et par catégorie socio-professionnelle. Le tableau suivant a été établi sur la base du tableau 5. Les écarts ont eu tendance à s'accroître en 1966, particulièrement pour le lait frais ainsi que pour le lait condensé et en poudre.

TABLEAU 4

Différences entre consommation minima et maxima en 1965 et 1966

	1965	1966
Lait frais (en Litres)	37,60	45,90
Lait conditionné (en Litres)	50,00	
Lait condensé et en poudre (F)	7,60	8,32
Fromages (kg)	5,09	5,09
Beurre (kg)	5,35	5,64

TABLEAU 5

Consommation annuelle par personne selon la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage en 1965 et 1966

Produits	Agriculteurs exploitants	Salariés agricoles	Professions indépendantes	Industriels et gros commerçants	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Inactifs	Toutes catégories
Lait frais (en l.)										
1965	116,84	79,19	77,19	63,66	69,15	78,00	72,71	83,45	90,78	85,57
1966	116,81	81,84	75,27	70,91	71,03	75,43	72,70	87,42	87,24	85,44
dont :										
Lait frais conditionné										
1965	4,29	15,54	38,99	35,23	50,43	54,43	47,63	45,01	38,79	39,50
Lait en poudre et lait condensé (en F)										
1965	3,57	8,65	6,89	4,22	11,17	8,28	9,14	7,93	9,64	7,99
1966	3,32	11,64	5,99	4,50	9,70	9,29	6,85	9,22	10,47	8,39
Fromages (1) (en kg)										
1965	8,77	7,52	11,42	10,66	12,61	11,78	11,04	9,47	11,28	10,42
1966	10,26	7,25	10,72	12,34	12,11	11,51	11,45	9,51	12,17	10,67
Beurre (en kg)										
1965	10,76	5,41	9,26	8,83	8,46	8,95	8,07	8,03	9,72	8,82
1966	11,23	5,59	8,97	10,97	8,79	8,57	8,30	8,07	9,77	8,85

(1) Sans crème fraîche, ni yaourts.

Source : Études et Conjoncture, juillet 1967 et octobre 1968.

Il s'avère que les agriculteurs exploitants consomment beaucoup de lait frais et de beurre, car leur autoconsommation—bien qu'en baisse—se maintient à un niveau non négligeable. Mais leur consommation de produits élaborés est parmi les plus basses, pour le fromage notamment : la production fermière ne dépasse pas 4% de la production totale.

Par ailleurs, les inactifs représentent des consommateurs importants de tous les produits laitiers. Cette catégorie comporte, en effet, une part appréciable de gens âgés, or la modification du régime alimentaire avec l'âge reste favorable à ces produits.

Il y a une consommation importante de lait conditionné chez les cadres, les employés et les ouvriers ainsi que de fromages chez les industriels et gros commerçants, les cadres et les employés.

Les salariés agricoles consomment beaucoup de lait en poudre et les ouvriers beaucoup de lait frais. Cette anomalie apparente ne s'expliquerait-elle pas par la structure de la distribution du lait ?

Mais ces deux catégories sociales consomment peu d'autres produits laitiers, car leur pouvoir d'achat reste trop bas. A l'opposé, les industriels et les gros commerçants consomment peu de lait sous quelque forme que ce soit, car ils jouissent de revenus élevés et nous avons vu que la consommation de lait tend à baisser quand le revenu augmente.

L'influence de la catégorie socio-professionnelle sur la consommation des différents produits laitiers paraît, dans l'ensemble, nettement plus faible que l'influence exercée par le degré d'urbanisation, le niveau de revenu et l'âge des membres du ménage.

TABLEAU 6

Consommation annuelle par ménage selon la tranche de revenu par unité de consommation en 1965

(En Francs)

Revenus par unité de consommation de :	Nombre moyen d'unités de consommation par ménage		Consommation des ménages agricoles			Consommation des ménages non agricoles		
	Agricole	Non agricole	Lait (1)	Beurre	Fromages (2)	Lait	Beurre	Fromages
Moins de 1 000 F	2,43	1,54	188,76	166,40	203,91	119,56	151,27	118,87
1 000 à moins de 2 000 F	2,56	1,47	197,48	247,85	208,36	116,39	143,82	127,99
2 000 à moins de 3 000 —	2,95	2,12	255,34	312,09	240,88	182,79	225,82	194,23
3 000 à moins de 4 000 —	2,95	2,58	260,19	364,15	297,08	241,98	285,80	272,65
4 000 à moins de 5 000 —	2,84	2,64	220,03	359,01	290,55	246,80	315,68	313,92
5 000 à moins de 7 000 —	2,81	2,45	262,98	482,04	276,77	205,76	288,45	331,56
7 000 à moins de 10 000 —	2,48	2,16	212,77	378,28	246,43	171,86	267,37	358,70
10 000 à moins de 15 000 —	2,61	2,02	258,55	472,86	346,33	150,64	230,90	348,32
15 000 F ou plus	2,45	2,00	312,66	247,96	348,95	127,17	255,59	387,39
Revenus non déclarés	2,85	2,27	241,78	370,03	294,39	166,66	226,41	255,57
Ensemble	2,81	2,28	243,28	364,53	272,56	192,32	263,03	299,60

(1) Lait frais, condensé et en poudre.
(2) Fromages, crème fraîche et yaourts.

TABLEAU 8
Production de lait, beurre, fromages

	1950	1956	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Production de lait :												
Estimation nationale en millions d'hectolitres (1)	152,7	192,9	207,9	200,0	226,1	234,9	240,2	254,8	253,9	268,9	280,9	294,4
dont :												
Lait de vache :												
en millions d'hectolitres	150	190	205	197	223	231	236	246	245	260	272	285
en milliers de tonnes	15 450	19 903	21 115	20 300	22 969	23 793	24 308	25 338	25 235	26 780	28 016	29 355
Produits transformés (en milliers de tonnes)												
Lait de consommation	3 502	3 953	4 530	4 305	4 795	4 896	4 954	5 057	5 116	5 159	5 318	5 453
dont : lait standardisé	—	1 490	1 750	1 725	1 770	1 858	1 936	2 139	2 188	2 275	2 406	2 454
Lait concentré entier et écrémé	43,7	75	91	97	101	105	116	133	141	155	161	169
Lait en poudre :												
Tonnage total	—	32	48	55	100	123	169	246	282	373	468	596
dont : entier	8,4	9,9	15	16	16	23	27	22	29	32	36	38
écrémé	—	22,1	33	39	84	100	142	214	243	330	421	546
partiellement écrémé	—	—	—	—	—	—	—	10	10	11	11	12
Yaourts	—	45	50	71	79	100	110	132	183	189	207	230
Fromages (2)	279	351	448	412	461	484	508	535	576	618	651	681
Beurre	225	325	340	330	385	405	405	432	427	475	492	538
dont : beurre de ferme	—	120	110	110	110	100	97	95	93	90	90	85
<p>(1) Y compris la production de lait de chèvre et de brebis. (2) Fromages fondus non compris.</p>												

Sources : Bilans du S.T.I.L. repris dans l'Annuaire de Statistique Agricole du Ministère de l'Agriculture 1967 (p. 468) et 1962 (p. 429). Ces bilans ont été complétés par le S.T.I.L. pour 1967 et par le bureau des produits laitiers du Ministère de l'Agriculture pour 1950.

TABLEAU 7

Consommation annuelle en 1965 par unité de consommation selon la tranche de revenu par unité de consommation (1)

(En Francs)

Revenus par unité de consommation	Ménages agricoles			Ménages non agricoles		
	Lait	Beurre	Fromages	Lait	Beurre	Fromages
Moins de 1 000 F	77,6	68,4	83,9	77,6	98,2	77,18
1 000 à moins de 2 000 F	77,1	96,8	81,4	79,1	97,8	87,00
2 000 à moins de 3 000 F	86,5	105,8	81,6	86,2	106,5	91,60
3 000 à moins de 4 000 F	86,2	123,4	100,7	93,8	110,7	105,60
4 000 à moins de 5 000 F	77,4	123,5	102,3	93,5	119,5	118,90
5 000 à moins de 7 000 F	93,5	171,5	98,5	84,0	117,7	135,30
7 000 à moins de 10 000 F	85,8	152,5	99,3	79,5	123,8	166,06
10 000 à moins de 15 000 F	99,0	181,1	130,5	74,5	114,3	172,40
15 000 F et plus	127,6	101,2	142,4	63,6	127,8	193,70
TOTAL	86,5	129,7	97,0	84,3	115,3	131,40

(1) Tableau établi sur la base du tableau 6.

1.4. L'excédent de la production par rapport à la consommation

L'évolution de la production est retracée dans le tableau 8 (page 80). La production fermière totale de lait comprend en plus du lait de vache (272 millions d'hectolitres en 1966), le lait de chèvres (2,7 millions d'hectolitres) et le lait de brebis (6,2 millions d'hectolitres). La production de fromages comprend les fromages frais (114 000 tonnes en 1966 sur un total de 651 000 tonnes) mais non les fromages fondus (33 000 tonnes en 1966) considérés comme des produits de deuxième transformation.

En 1966, la production de lait à la ferme a atteint 280,9 millions d'hectolitres, soit une augmentation de 84% par rapport à 1950 et de 45% par rapport à 1956. Il y a eu une faible diminution du troupeau ces dernières années, dont l'effet a été compensé par l'accroissement du rendement, bien que celui-ci soit inférieur au rendement obtenu dans de nombreux pays européens. En outre, la production d'hiver n'est plus déficitaire et celle d'été est largement excédentaire. Les exploitations agricoles produisant du lait restent petites et nombreuses ; elles sont estimées à 1 270 000 en 1967.

TABLEAU 9

Résultats de l'enquête sur le cheptel français de vaches laitières 1967

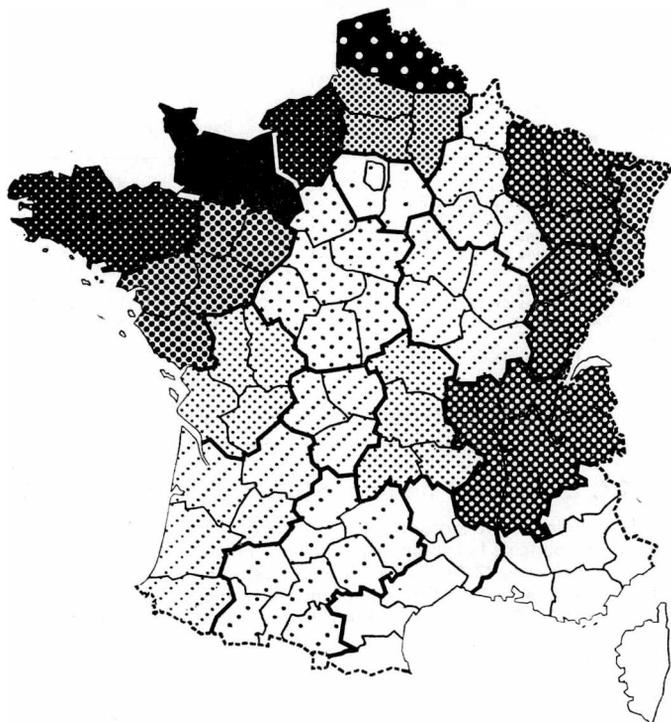
1° Répartition des vaches selon la taille des étables en pourcentage des vaches laitières	
Taille des étables en nombre de vaches	Pourcentage par rapport au cheptel total de vaches laitières
de 1 à 4	11,5%
de 1 à 9	42,5%
de 1 à 14	70,0%
de 1 à 19	84,0%
2° Répartition des exploitations en fonction de la dimension des étables de vaches laitières	
Taille des étables en nombre de vaches	Pourcentage par rapport au nombre total des exploitants ayant des vaches
de 1 à 4	38,0%
de 1 à 9	72,0%
de 1 à 14	89,0%
de 1 à 19	95,6%

Source : Ministère de l'Agriculture, Services des Enquêtes et des Études Statistiques.

PRODUCTION PAR RÉGION

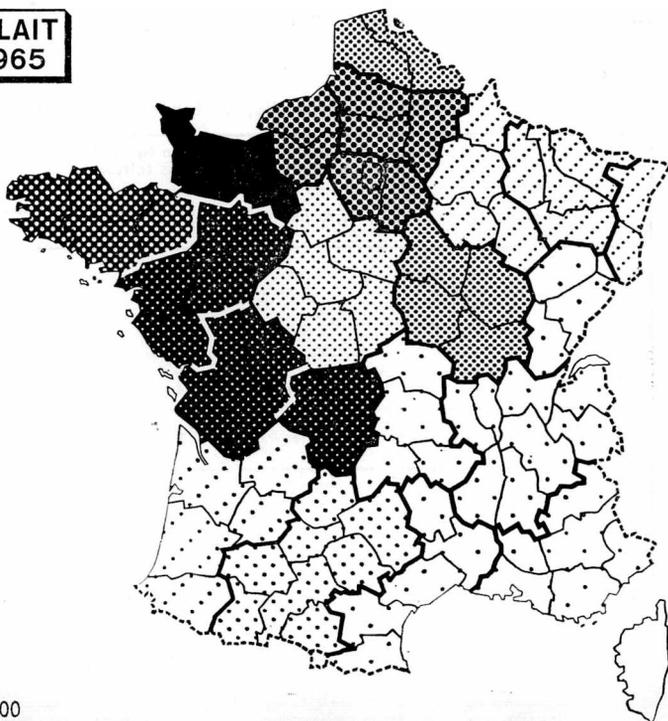
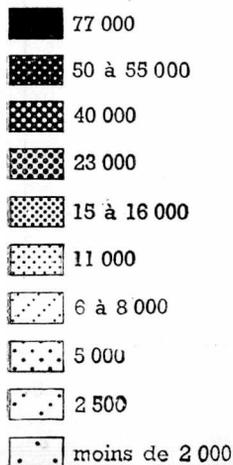
LAIT 1964

hl par ha
de surface
agricole utile



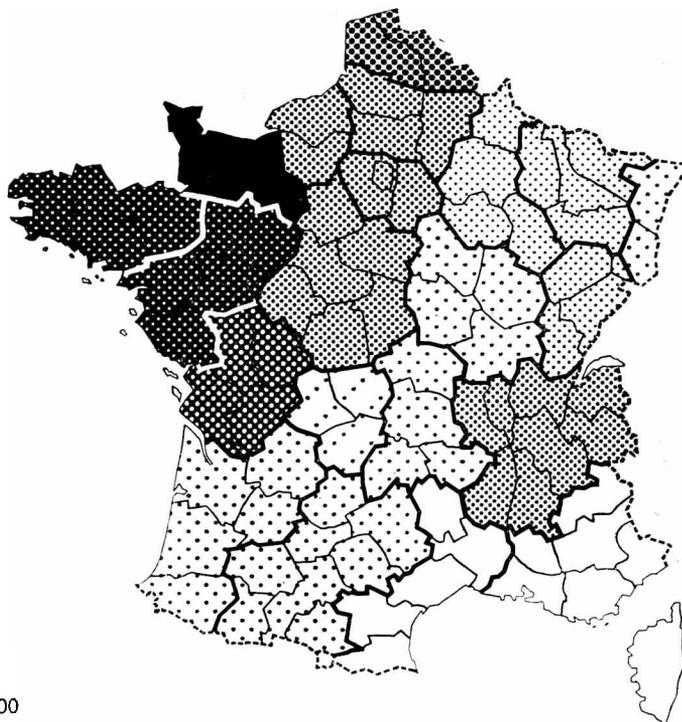
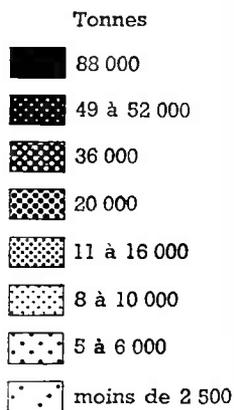
POUDRE DE LAIT ÉCRÉMÉ - 1965

Tonnes

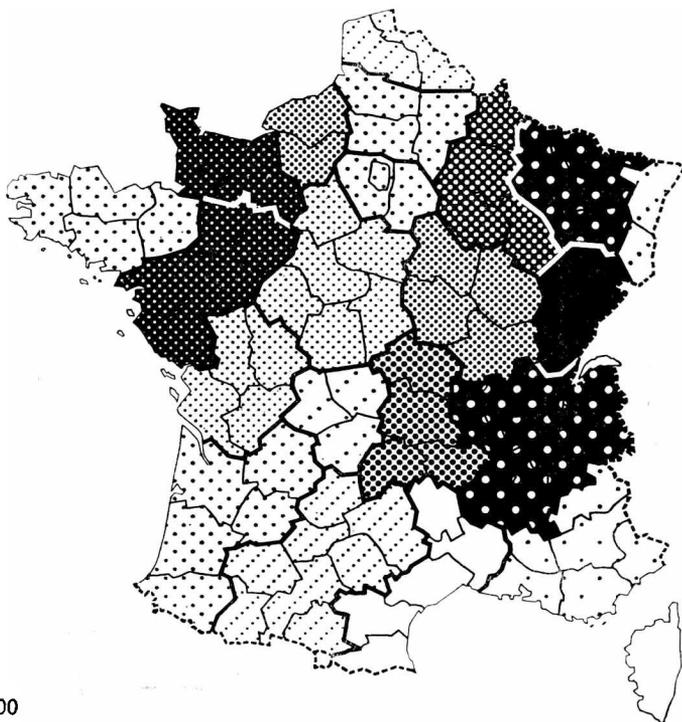
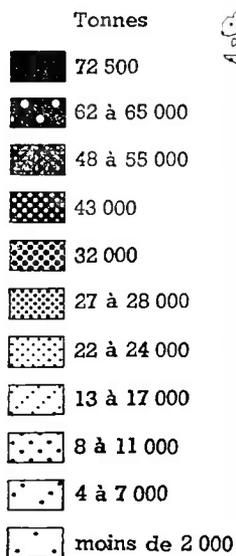


PRODUCTION PAR RÉGION

BEURRE 1965



FROMAGE 1965



La production est surtout concentrée dans la partie Nord-Est, sauf pour le fromage, où les régions Est jouent un rôle important. En revanche le Midi-Méditerranée ne participe pratiquement pas à la production.

A partir de 1956-1957, apparaît un désajustement durable entre la production de lait et la consommation de lait et de produits laitiers. Lors de la campagne 1965-1966, l'excédent évalué en lait entier a atteint 2 463 000 tonnes contre 213 000 tonnes en 1955-1956 (1). La production s'est accrue notablement et la consommation de lait entier des veaux a diminué au profit d'aliments composés. Les livraisons aux laiteries se sont donc développées, d'autant plus que **les entreprises laitières doivent acheter tout le lait qui leur est présenté par les producteurs. Le problème des excédents se déplace ainsi vers le secteur du beurre et du lait en poudre.** Au 31 octobre 1968, les stocks de beurre d'Inter-lait et les stocks privés sous contrat dépassaient 165 000 tonnes, soit 5 mois environ de consommation intérieure.

La consommation, en effet, n'a pas suivi la production : 19 480 tonnes de lait entier ont été consommées en 1965-1966 contre 15 159 tonnes en 1955-1956 (1), soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,8%. La population augmentant d'un peu plus de 1% par an, la consommation par habitant s'est accrue d'environ 1,8%. En revanche pour certains fromages, les yaourts, les laits gélifiés et emprésurés — produits fabriqués généralement en grande série — la consommation s'est vivement développée, d'autant plus qu'elle était stimulée par des campagnes de publicité.

Pour comparer l'évolution de la consommation et de la production, nous avons calculé l'augmentation en pourcentage et le taux d'accroissement annuel moyen de la production de 1956 à 1966 à partir des bilans du STIL. Les mêmes calculs ont été faits pour la consommation par habitant établie à partir des statistiques de l'O.C.D.E. (tableau 1). Le lait en poudre a été omis, car nous ne disposons pas des statistiques de production pour l'alimentation humaine et l'alimentation animale. Cette comparaison fait nettement apparaître le désajustement de l'offre et de la demande.

TABLEAU 10

Évolution de la production et de la consommation par habitant

Produits	Production		Consommation	
	Augmentation en pourcentage	Taux d'accroissement annuel moyen	Augmentation en pourcentage	Taux d'accroissement annuel moyen
Laît produit à la ferme ..	45,0	3,8	—	—
Laît de consommation (1).	18,8	1,7	17,2	1,6
Laît concentré	76,9	5,9	35,7	3,1
Beurre	51,3	4,2	26,7	2,4
Fromages	85,0	6,4	65,2	5,1

(1) Y compris le lait cru autoconsommé.

Malgré le désajustement durable de l'offre et de la demande, il n'y a pas eu d'effondrement des prix. En raison de l'importance de la production laitière dans le revenu des agriculteurs, l'État a été amené à intervenir sur le marché : intervention nationale d'abord, qui a respecté le cadre communautaire à partir de novembre 1964, date d'application du règlement portant organisation du marché laitier dans la C.E.E. pendant la période transitoire, qui a pris fin au 1^{er} juillet 1968. Cette intervention a, cependant, eu progressivement pour effet de supprimer le lien entre l'offre et la demande, aboutissant ainsi à un grave problème de financement des excédents.

(1) Bulletin du Ministère de l'Agriculture.

TABLEAU 11

Évolution des stocks de beurre en fin d'année

(en milliers de tonnes)

Stocks au 31-12	France (estimation)	Total C.E.E.
1963	53,5	85,8
1964	38,8	84,3
1965	69,8	127,0
1966	82,0	142,0
1967	111,3	182,0

Source : Forma.

Les grands traits de l'organisation du marché

L'État est intervenu par la fixation d'un prix de campagne du lait à la production, qui est un prix indicatif. Il était assorti de prix saisonniers (supprimés en 1963) et de prix « plancher » et « plafond » pour le lait et les autres produits laitiers. Enfin, le prix du lait à la consommation était fixé par arrêté préfectoral.

Mais le prix du lait à la production n'étant qu'indicatif, le soutien des cours dépendait des interventions portant sur les produits transformés. Des mesures de soutien du marché ont été prises par l'intermédiaire d'Interlait (organisme d'exécution créé en 1954). Elles ont été financées jusqu'en 1959 par le Fonds d'Assainissement des Marchés Agricoles, puis par le Fonds de Garantie mutuelle et, à partir de 1961, par le FORMA qui — depuis 1964 — doit être en partie remboursé par le F.E.O.G.A. (1).

Les mesures de soutien des cours des produits laitiers ont consisté en achats directs par Interlait, en contrats de stockage passés avec les laiteries et les négociants les remboursant des frais de stockage et les garantissant contre la dépréciation des produits (2) et la baisse des cours à la sortie de stock. La garantie était totale ou limitée puis partielle, à partir de 1964. La production de caséine et la dénaturation de la poudre de lait écrémé pour le bétail ont bénéficié d'une subvention depuis 1958.

Enfin, en cas de production excédentaire, l'aide à l'exportation prend une importance de premier plan. Cette aide a consisté en « compensations » remplacées par des « restitutions » en 1964 (3) comblant l'écart entre les prix français et les prix mondiaux ou les prix des pays C.E.E. importateurs, selon les cas.

La part des exportations dans la production étant de l'ordre de 36% pour le lait concentré et en poudre et de 10% pour le beurre (cf. p. 86), les sommes consacrées à l'aide à l'exportation ont été bien supérieures à celles consacrées au soutien du marché intérieur, mais le marché dans son ensemble a bénéficié de ces deux types d'intervention (cf. Étude du CRESA, p. 98 et 142).

Une annexe à la présente étude reprend par ordre chronologique et de façon plus détaillée les mesures prises pour l'organisation du marché.

Les échanges extérieurs

La France a été régulièrement exportatrice nette de tous les produits laitiers depuis 1957, alors qu'en 1950 elle était importatrice nette de beurre, de fromages et dans une moindre mesure de lait en poudre entier.

En 1967, les exportations nettes de lait frais ont été multipliées par 15 par rapport à 1957 et celles de lait en poudre par 169. Bien qu'inférieure, l'augmentation concernant le beurre, le fromage et le lait concentré a été très importante (cf. tableau 13).

(1) Fonds Européen d'Orientalion et de Garantie Agricole.

(2) La garantie contre dépréciation des produits existe depuis le 1-11-1964.

(3) Voir Annexe, en ce qui concerne la différence entre les deux termes.

TABEAU 12
Évolution du solde (1) du commerce extérieur

(milliers de tonnes)

	1950	1957	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Lait	—	+ 14,1	+ 55,4	+ 71,0	+ 63,3	+ 60,0	+ 85,5	+ 132,4	+ 243,1	+ 216,0
Lait concentré ...	+ 10,3	+ 21,4	+ 31,6	+ 46,0	+ 38,5	+ 51,3	+ 45,7	+ 68,1	+ 74,8	+ 74,7
Lait en poudre ...	—	+ 1,1	+ 23,1	+ 56,5	+ 64,0	+ 83,1	+ 33,1	+ 80,2	+ 167,1	+ 186,7
entier	+ 2,5	+ 1,1	+ 1,1	+ 7,4	+ 5,6	+ 4,3	+ 4,6	+ 10,2	+ 9,7	+ 13,1
écrémé	—	—	+ 22,0	+ 49,1	+ 58,4	+ 78,8	+ 28,5	+ 70,0	+ 157,4	+ 173,6
Fromages (2)	— 7,0	+ 15,4	+ 16,4	+ 29,2	+ 17,8	+ 28,0	+ 39,1	+ 34,7	+ 46,5	+ 52,5
Beurre	— 17,0	+ 9,5	+ 7,9	+ 50,7	+ 29,7	+ 37,3	+ 29,2	+ 12,5	+ 36,3	+ 31,6

(1) + représente l'excédent des exportations par rapport aux importations.
(2) Fromages fondus compris (3 777 tonnes en 1966).

Source : Le marché du lait et des produits laitiers de J. CHEVALLIER, (cf. bibliographie) complété pour 1966 et 1967 par les statistiques douanières.

TABEAU 13
Augmentation des exportations nettes

Produits	Accroissement en pourcentage	Taux d'accroissement annuel moyen en pourcentage
Beurre	+ 233,5	+ 8,8
Fromages	+ 241,5	+ 9,2
Lait concentré	+ 248,3	+ 9,5

Une partie des exportations de lait en poudre et de beurre a été réalisée par Interlait, qui a écoulé à perte les quantités achetées au prix d'intervention sur le marché intérieur. Une autre partie a été exportée directement par les producteurs, qui perçoivent une « restitution » à l'exportation versée par l'État. **Les prix mondiaux sont, en effet, très inférieurs aux prix intérieurs français, car le marché mondial sert de déversoir aux excédents.** En outre, les exportations françaises se heurtent à une vive concurrence de la Nouvelle-Zélande, du Danemark et des Pays Bas sur le très important marché de Londres.

TABEAU 14
La place des échanges extérieurs en 1966 et 1967

Produits	Part des importations sur le marché intérieur en pourcentage		Part des exportations dans la production française en pourcentage	
	1966	1967	1966	1967
Lait frais	≈ 0	≈ 0	0,8	0,7
Lait condensé	≈ 0	≈ 0	46,5	48,9
Lait en poudre :				
lait entier	8,4	6,5	33,3	39,8
lait écrémé	≈ 0	≈ 0	36,4	31,1
Fromages (1)	5,1	4,5	9,0	10,6
Beurre	0,8	0,9	8,2	10,5

(1) Fromages fondus non compris.

Source : Chiffres calculés à partir du tableau de production n° 8, page 80 et des statistiques douanières.

La part des importations est négligeable sauf pour la poudre de lait entier (2 232 t en 1966) et surtout le fromage (28 257 t en 1966, fromages fondus exclus). Les importations de celui-ci vont en augmentant : elles ne représentaient que 3 % du marché en 1956 et 2,8 % en 1957.

TABLEAU 15

Production et échanges extérieurs de fromages fondus

	1966	1967
Production	33 000 t	34 900 t
Importations	1 540 t	2 396 t
Exportations	5 317 t	6 247 t
Exportations nettes	3 777 t	3 851 t
Part des exportations dans la production	16,1%	8,1%
Part des importations sur le marché intérieur	5,2%	7,7%

Les exportations de beurre et de fromages⁽¹⁾ ont dépassé 10 % de la production en 1966 et 1967 contre respectivement 0,7 % et 5,5 % en 1956, puis 2,9 % et 6,0 % en 1957. Mais, surtout, **près de la moitié du lait concentré et le tiers environ du lait en poudre ont été vendus en 1966 et 1967 à l'extérieur** : les débouchés à l'exportation revêtent une importance essentielle pour ces deux produits.

2. — ANALYSE PAR PRODUIT

L'évolution divergente de la consommation des différents produits laitiers rend nécessaire une analyse par produit.

2.1. Dépenses consacrées aux différents produits laitiers

Il importe, tout d'abord, de comparer les dépenses calculées selon l'ancienne et la nouvelle base permettant d'établir les statistiques de consommation. Si l'on considère **les dépenses en francs courants de 1962 à 1967** (voir tableau p 91), on constate que, dans la 1^{re} série établie selon l'ancienne base, il y a une surestimation générale de l'autoconsommation et des achats de fromage. En revanche, les dépenses consacrées aux laits de conserve sont nettement sous-estimées. Il y a peu de différences entre les deux séries pour les achats de lait frais ; ceux de beurre sont surestimés dans la 1^{re} série pour les années 1962, 1963 et 1964, puis les chiffres des deux séries se rapprochent.

2.1.1. — Évolution des dépenses par produit

Il y a une augmentation de la part des produits élaborés — fromages, laits de conserve — bien que l'évolution de leurs prix ait été radicalement différente : 90 % de hausse pour les fromages de 1950 à 1966 (taux le plus élevé enregistré pour les produits laitiers) et 42,4 % pour le lait condensé et en poudre (taux le plus bas). Malgré le développement des laits « instantanés », la part des laits de conserve reste encore assez faible.

La part des achats de lait et de l'autoconsommation du lait, du beurre et du fromage a sensiblement diminué. En 1966, la part de l'autoconsommation ne représentait pas la moitié de ce qu'elle était en 1950. En effet, la population et les exploitations agricoles d'une part n'ont cessé de diminuer. D'autre part, les exploitants ont préféré de plus en plus livrer le maximum de lait et surtout de crème aux entreprises laitières et cesser de fabriquer eux-mêmes leur beurre et leur fromage.

(1) Fromages fondus exclus.

TABLEAU 16

Évolution du pourcentage des dépenses par catégorie de produits laitiers dans les dépenses totales (1) de produits laitiers

Produits	1950	1958	1965		1966		1967	
			I (2)	II	I	II	I	II
Lait frais :								
achats	22,3	19,4	18,9	19,4	18,6	19,8	18,5	19,0
autoconsommation	6,2	4,1	3,2	2,9	2,9	2,9	2,8	2,8
Lait condensé et en poudre.	2,5	3,0	3,4	4,2	3,6	4,5	3,6	4,6
Fromages :								
achats	27,8	32,8	37,6	37,3	39,1	37,5	40,0	38,7
autoconsommation	1,4	1,1	0,9	0,5	0,8	0,5	0,8	0,4
Beurre :								
achats	31,9	33,7	31,9	33,6	31,2	32,9	30,8	32,6
autoconsommation	7,9	5,9	4,1	2,1	3,8	1,9	3,5	1,9

(1) En francs courants.
(2) I série établie à partir de l'ancienne base ; II série établie à partir de la nouvelle base.

Une évolution analogue se fait jour quant à la part des produits laitiers dans les dépenses alimentaires. La part la plus importante ces dernières années revient au fromage, qui distance nettement le lait et le beurre, alors que celui-ci avait la première place durant les années cinquante.

TABLEAU 17

Part des différents produits laitiers dans les dépenses alimentaires totales

(En %)

Produits	1950	1958	1965		1966		1967	
			I	II	I	II	I	II
Lait frais	4,20	2,90	2,70	2,70	2,70	2,80	2,70	2,70
Laits de conserve	0,38	0,38	0,42	0,51	0,44	0,56	0,45	0,57
Fromages	4,40	4,20	4,80	4,60	4,90	4,70	5,10	4,90
Beurre.....	6,00	5,70	4,50	4,30	4,50	3,90	4,30	4,30

2.1.2. — L'effet de substitution

La consommation de lait instantané, de fromage et de yaourts s'est développée aux dépens de celle de lait ordinaire, car ces produits offrent une alimentation variée nécessitant peu de préparation.

Un certain degré de substitution joue également entre les produits laitiers et d'autres produits alimentaires : les jus de fruits tendent à se substituer en partie au lait comme boisson pour enfants. Si le beurre, d'autre part, s'est souvent substitué au saindoux dans les ménages agricoles, il est lui-même concurrencé par la margarine et dans une moindre mesure par les huiles végétales.

Un certain nombre de consommateurs, en effet, désirent limiter leur consommation de graisses animales pour des raisons de santé (cholestérol). Mais la substitution est essentiellement limitée à la préparation des mets. Elle est favorisée par le prix plus bas de la margarine ainsi que par le développement de la consommation des collectivités et des repas pris hors du domicile. On peut penser, cependant, que par suite de l'amélioration des repas servis par les collectivités, le beurre remplacera la margarine, au moins dans une certaine mesure.

Du côté de l'offre, des raisons économiques ont favorisé ces substitutions. **La diversification des produits, qui ouvre de nouveaux débouchés, se fait au niveau des produits laitiers transformés.** Elle porte surtout sur des fromages, les yaourts et les produits de dessert fabriqués en quantités importantes par quelques grandes entreprises pouvant assumer le coût de campagnes de publicité et de recherches visant à créer des produits nouveaux. Par rapport au beurre, la margarine bénéficie d'une production réalisée à très grande échelle par des firmes internationales, disposant de leurs propres sources d'approvisionnement grâce à des filiales en Afrique noire. Celles-ci leur permettent d'obtenir la matière première à un prix avantageux et peu élevé, du fait du niveau des salaires africains. Il en est de même, dans une large mesure, pour la production d'huiles de table.

2.2. La conjoncture

TABLEAU 18

Évolution de la consommation et des prix de 1950 à 1966

(ancienne base)

Produits	Taux d'accroissement annuel moyen	Indice des prix à la consommation en 1966 base 1950 = 100 (1)	Accroissement de la consommation en francs constants	Taux d'accroissement annuel moyen de la consommation en francs constants
Lait frais				
Achats	5,7 %	186,3	30,5 %	1,7 %
Autoconsommation	2,1 %	166,6	— 13,4 %	— 1,0 %
Lait condensé et en poudre	9,2 %	142,4	187,3 %	6,8 %
Fromages				
Achats	7,3 %	190,0	115,8 %	4,9 %
Autoconsommation	3,5 %	196,1	— 10,6 %	— 0,6 %
Beurre				
Achats	6,7 %	162,0	75,7 %	3,6 %
Autoconsommation	2,0 %	159,3	— 13,3 %	— 0,8 %

(1) Cet indice est de 205,4 pour la consommation alimentaire totale et de 217,2 pour l'ensemble de la consommation.

Source : Séries statistiques du CRÉDOC.

La consommation par personne progresse lentement (sauf pour le fromage et les laits de conserve), en dépit d'une baisse des prix relatifs de 1950 à 1966 (— 30 % pour l'ensemble des laits et fromages et — 21 % pour le beurre). En revanche, la consommation de viande augmente, malgré une hausse des prix relatifs.

2.2.1. — Ce tableau doit être interprété en tenant compte de la modification de la base servant à l'établissement des statistiques de consommation. Pour cela nous comparerons les taux d'accroissement obtenus selon que l'on retient la base ancienne (I) ou la base nouvelle (II). La comparaison se limite à 1962-1966, seule période pour laquelle nous disposons des deux séries.

— **En francs courants**, il y a eu dans l'ancienne base une sous-estimation de l'accroissement des achats de beurre et de l'autoconsommation de fromages et de beurre. Les taux d'accroissement concernant le lait sont très voisins pour les deux bases.

— **En francs constants**, l'augmentation des achats de fromages et de beurre a été sensiblement sous-estimée dans les statistiques établies selon l'ancienne base ; en revanche la diminution de l'autoconsommation a été surestimée pour le beurre et sous-estimée pour le lait.

TABLEAU 19

Évolution de la consommation de 1962 à 1966 (1)

	Accroissement de la consommation en francs constants (2)		Taux d'accroissement annuels moyens			
			En francs courants		En francs constants	
	Base I	Base II	Base I	Base II	Base I	Base II
Achats						
Lait frais	+ 8,3 %	+ 7,5 %	+ 5,2 %	+ 5,0 %	+ 2,0 %	+ 1,8 %
Lait condensé et en poudre	+ 34,7 %	+ 34,5 %	+ 8,9 %	+ 8,8 %	+ 7,7 %	+ 7,7 %
Fromages	+ 24,4 %	+ 31,5 %	+ 10,6 %	+ 11,3 %	+ 5,6 %	+ 7,1 %
Beurre.....	+ 15,3 %	+ 26,7 %	+ 6,3 %	+ 9,3 %	+ 3,6 %	+ 6,1 %
Autoconsommation						
Lait	- 7,5 %	- 18,0 %	+ 1,0 %	+ 1,0 %	- 1,9 %	- 4,3 %
Fromages	- 7,5 %	- 9,1 %	+ 0,4 %	+ 3,0 %	- 1,9 %	- 2,2 %
Beurre.....	- 10,9 %	- 3,2 %	+ 0,2 %	+ 1,8 %	- 2,5 %	- 0,8 %

(1) Les dépenses de consommation en valeur absolue figurent au tableau 22.
(2) Francs 1962.

2.2.2. — L'évolution conjoncturelle de 1950 à 1966 a été marquée par le développement soutenu des produits laitiers les plus élaborés

Le rationnement a pris fin en 1949. La consommation de produits laitiers et surtout de matières grasses était alors particulièrement basse.

La période 1950-1954 a connu un fort appel de la demande concernant surtout le fromage et le beurre. Pour ceux-ci, le taux annuel d'accroissement de la consommation (1) a atteint alors respectivement 5,4% et 6,6%. Malgré une diminution de la production en 1952 (fièvre aphteuse), la consommation de lait frais est restée stable pendant 3 ans, pour augmenter modérément en 1953 et 1954 ; celle de lait concentré et en poudre, en revanche, a augmenté lentement jusqu'en 1953 et a diminué en 1954. L'indice des prix en forte hausse en 1951 (inflation) et 1952 — notamment pour les achats de beurre et de lait frais — a baissé en 1953 et 1954 ; la diminution des prix a été très nette pour les achats de fromage et de beurre.

En 1955, la sécheresse fait baisser légèrement la production, ce qui se répercute sur la consommation. La période 1956-1958 est ensuite marquée par un essor très soutenu de la consommation de fromages et de lait concentré et en poudre. En 1958 s'est amorcée une assez forte hausse des prix à la consommation (sauf pour les laits de conserve), qui s'est encore accentuée en 1959 du fait d'une nouvelle baisse de production due encore à la sécheresse.

Après un fléchissement en 1959, la consommation reprend en 1960 et se développe de façon appréciable jusqu'en 1966. L'augmentation principale continue à porter sur le fromage et les laits de conserve, mais à un taux plus faible que de 1956 à 1958. Par contre, le taux d'augmentation de la consommation de beurre et de lait est supérieur à celui de la période précédente. Il faut noter qu'en 1965 la consommation de lait concentré et en poudre a très fortement diminué après l'augmentation exceptionnelle de 1964, due largement à la grève de 4 semaines concernant les livraisons de lait frais. En 1966, toutefois, la consommation était supérieure à celle de 1964. En outre, au cours de ces dernières années, les consommateurs ont acheté de plus en plus de laits « instantané » écrémé, en poudre ou granulés.

La hausse des prix a été régulière et moins accentuée que durant la période de 1954-1960. Au 31 août 1963, le Gouvernement a bloqué les prix du lait en poudre, du lait concentré, des yaourts, des fromages frais et des fromages fondus. Le lait en poudre en vrac ou emballages de plus de 5 kgs a été libéré par un arrêté du 19 juin 1965. Le lait en poudre en petits emballages et les autres produits ont été libérés le 10 août 1967 en même temps que des contrats de programme étaient conclus.

(1) D'après les dépenses de consommation.

TABLEAU 20

Évolution des indices de prix

	1954-1960		1960-1966	
	Augmentation en pourcentage	Taux d'accroissement annuel moyen	Augmentation en pourcentage	Taux d'accroissement annuel moyen
Lait frais (achats)	+ 29,4	+ 4,4	+ 19,3	+ 3,0
Lait concentré et en poudre..	+ 13,7	+ 2,2	+ 10,3	+ 1,7
Fromages (achats)	+ 48,5	+ 6,8	+ 29,3	+ 4,4
Beurre (achats)	+ 25,2	+ 3,8	+ 16,3	+ 2,6
Viandes	+ 41,9	+ 6,0	+ 36,5	+ 5,3
Consommation alimentaire...	+ 36,0	+ 5,3	+ 23,5	+ 3,6
Consommation totale	+ 36,5	+ 5,3	+ 22,6	+ 3,5

Sources : Séries statistiques du C.R.E.D.O.C. (tableau page 92) et Consommation n° 3-4 de 1961 et n° 1 de 1967.

Enfin, par rapport au revenu, la consommation de lait concentré et en poudre a connu de 1960 à 1966 une augmentation nettement supérieure à celle du revenu. La consommation de fromages a suivi à peu près la même évolution que le revenu, tandis que les achats de lait et de beurre sont restés sensiblement en dessous.

TABLEAU 21

Évolution des dépenses à prix courants

(II base nouvelle)
(I base ancienne)
(millions de Francs)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967
Achats						
Lait frais I	2 202	2 418	2 416	2 553	2 700	2 816
II	2 225	2 438	2 448	2 547	2 699	2 739
Lait conditionné et en poudre I	365	405	495	462	513	551
II	434	482	588	549	609	654
Fromages I	3 794	4 252	4 683	5 128	5 678	6 132
II	3 324	3 870	4 407	4 897	5 103	5 565
Beurre I	3 535	3 908	4 158	4 356	4 512	4 697
II	3 152	3 599	3 933	4 421	4 496	4 681
Autoconsommation						
Lait frais I	416	438	440	428	433	436
II	378	393	383	385	393	396
Fromages I	121	130	130	127	123	123
II	55	59	60	61	62	62
Beurre I	542	593	578	563	547	543
II	252	266	270	273	270	268

Source : Chiffres établis à partir des séries statistiques du C.R.E.D.O.C. et de l'I.N.S.E.E.

TABLEAU 22
La consommation de 1950 à 1966

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
Millions de Francs																	
Lait frais : Achats	1 110	1 208	1 339	1 346	1 439	1 399	1 439	1 479	1 623	1 841	1 970	2 064	2 202	2 418	2 416	2 553	2 700
Autoconsommation	311	322	343	338	298	299	320	304	337	385	411	400	416	438	440	428	433
Lait condensé et en poudre	125	141	160	169	163	176	214	230	257	298	294	329	365	405	495	462	513
Fromages : Achats	1 385	1 463	1 516	1 708	1 768	1 780	2 164	2 304	2 745	2 847	3 195	3 345	3 794	4 252	4 683	5 128	5 678
Autoconsommation	70	70	85	71	102	70	70	80	90	105	116	119	121	130	130	127	123
Total (lait et fromages)	3 001	3 204	3 443	3 632	3 770	3 724	4 207	4 397	5 052	5 476	5 986	6 257	6 898	7 643	8 164	8 698	9 447
Beurre : Achats	1 585	1 940	1 878	2 365	2 165	2 148	2 425	2 454	2 828	3 049	3 128	3 219	3 535	3 908	4 158	4 356	4 512
Autoconsommation	397	420	480	476	400	428	460	440	488	567	582	585	542	593	578	563	547
Indices valeur (1950 = 100)																	
Lait frais : Achats	100,0	108,8	120,6	121,2	129,6	126,0	129,6	133,2	146,2	165,8	177,5	185,9	198,4	217,9	217,6	229,9	243,1
Autoconsommation	100,0	103,8	110,4	108,7	95,9	96,3	103,0	97,7	108,5	123,9	132,3	128,8	133,9	141,1	141,5	137,7	139,2
Lait condensé et en poudre	100,0	112,4	127,8	135,2	130,7	141,0	171,1	183,6	205,6	238,0	234,5	262,5	291,2	323,3	394,8	368,7	409,1
Fromages : Achats	100,0	105,7	109,5	123,4	127,7	128,6	156,3	166,4	198,3	205,6	230,8	241,7	274,1	307,2	338,3	370,3	310,0
Autoconsommation	100,0	100,0	122,0	102,0	146,0	100,0	114,0	128,0	150,0	165,2	169,0	172,5	186,0	185,4	180,3	173,3	173,3
Total (lait et fromages)	100,0	106,8	114,7	121,0	125,6	124,1	140,2	146,5	168,3	182,5	199,5	208,5	229,9	254,7	272,0	289,8	314,8
Beurre : Achats	100,0	122,4	118,5	149,2	136,6	135,5	153,0	154,8	178,4	192,4	197,2	203,1	223,1	246,6	262,4	274,8	284,6
Autoconsommation	100,0	106,0	121,0	120,0	101,0	108,0	116,0	111,0	123,0	143,0	146,9	147,6	136,7	149,7	146,0	142,1	138,5
Indices volume (1950 = 100)																	
Lait frais : Achats	100,0	100,0	100,0	103,0	107,5	104,5	107,5	110,4	110,4	110,4	113,7	117,0	120,4	124,4	125,0	128,6	130,5
Autoconsommation	100,0	99,0	98,1	97,2	96,2	95,3	94,3	93,4	92,4	91,5	93,3	92,4	90,6	88,8	87,0	85,3	83,6
Lait condensé et en poudre	100,0	106,4	112,2	118,0	115,3	127,0	150,6	159,0	168,8	185,1	181,8	195,6	213,2	230,3	279,6	260,9	287,3
Fromages : Achats	100,0	103,1	100,0	115,0	129,1	125,4	139,8	146,8	161,1	151,1	157,1	164,2	173,4	178,6	189,1	200,6	215,8
Autoconsommation	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	102,0	102,0	96,9	95,0	93,1	91,2	89,4
Total (lait et fromages)	100,0	101,6	100,3	108,4	116,3	113,8	122,4	126,9	134,1	129,7	133,8	138,8	144,7	149,1	155,8	161,4	170,0
Beurre : Achats	100,0	111,3	98,9	122,2	122,9	119,6	129,7	131,2	141,7	137,6	141,7	146,0	152,3	158,2	164,4	169,3	175,7
Autoconsommation	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	102,0	102,0	96,9	95,0	92,2	89,4	86,7
Indices prix (1950 = 100)																	
Lait frais : Achats	100,0	108,8	120,6	117,7	120,6	120,6	120,6	120,7	132,4	150,2	156,1	158,9	164,4	175,2	174,1	178,8	186,3
Autoconsommation	100,0	104,8	112,5	111,8	99,7	101,0	109,2	104,6	117,4	135,4	141,8	139,4	147,8	158,9	162,7	161,4	166,6
Lait condensé et en poudre	100,0	105,6	113,9	114,6	113,4	111,0	113,6	115,5	121,8	128,6	129,0	134,2	136,6	140,4	141,2	141,3	142,4
Fromages : Achats	100,0	102,5	109,5	107,3	98,9	102,6	111,8	113,4	122,3	136,1	146,9	147,2	158,1	172,0	178,9	184,6	190,0
Autoconsommation	100,0	100,0	122,0	102,0	146,0	100,0	114,0	128,0	150,0	162,0	165,7	178,0	195,8	199,1	197,7	196,1	196,1
Total (lait et fromages)	100,0	105,1	114,4	111,6	108,0	109,1	114,5	115,4	125,5	140,7	149,1	150,2	158,9	170,8	174,6	179,6	185,2
Beurre : Achats	100,0	110,0	119,8	122,1	111,1	113,3	118,0	118,0	125,9	139,8	139,2	139,1	146,5	155,9	159,6	162,3	162,0
Autoconsommation	100,0	106,0	121,0	120,0	101,0	108,0	116,0	111,0	123,0	143,0	144,0	144,7	141,4	157,6	158,4	159,0	159,3

Source : C.R.E.D.O.C. Base 1956.

Évolution des dépenses à prix constants (en prix de 1962)

(I base ancienne)
(II base nouvelle)
(millions de Francs)

	1962	1963	1964	1965	1966
Achats					
Lait frais I	2 202	2 274	2 286	2 352	2 385
II	2 225	2 298	2 321	2 351	2 391
Lait conditionné et en poudre I	365	394	478	446	492
II	434	468	568	530	583
Fromages I	3 535	3 641	3 853	4 086	4 397
II	3 324	3 567	3 888	4 226	4 374
Beurre I	3 794	3 945	4 094	4 215	4 374
II	3 152	3 382	3 595	3 918	3 993
Autoconsommation					
Lait frais I	416	408	400	392	384
II	378	362	354	347	340
Fromages I	121	119	116	114	112
II	55	53	52	51	50
Beurre I	542	531	515	500	483
II	252	250	248	246	244

Source : Chiffres établis à partir des séries statistiques du C.R.E.D.O.C. et de l'I.N.S.E.E.

2.3. — L'évolution technique

Elle a eu pour but d'augmenter le rendement par vache, d'améliorer les conditions d'hygiène et de conservation, de diversifier les produits, d'automatiser les opérations de transformation afin d'aboutir à un processus continu.

2.3.1. — La production de lait à la ferme

Elle continue d'être le fait d'un grand nombre de petites exploitations. Le rendement par vache de race laitière est passé de 1 999 kg en 1950 à 2 912 kg en 1966, soit une augmentation de 45%, tout en restant nettement inférieur à celui des autres pays de la C.E.E.

TABLEAU 23
Rendement annuel par vache
(en kg)

	1950	1961	1966
Allemagne	2 385	3 428	3 649
France	1 999	2 363	2 912
Italie	2 262	2 938	2 828
Pays-Bas	3 800	4 216	4 180
Belgique	3 399	3 811	3 862
Luxembourg	2 910	3 475	3 500
TOTAL C.E.E.	2 406	2 942	3 251

Source : Statistiques agricoles de la C.E.E. 1967, n° 11.

Le développement des cultures fourragères, la sélection génétique et la réduction de l'effectif des races peu laitières ont permis d'accroître le rendement. Les écarts saisonniers, par ailleurs, ont été atténués grâce à une meilleure alimentation en étable, à la planification des vêlages et à la diminution de la consommation de lait des veaux, enfin par l'utilisation des aliments composés et aliments complémentaires azotés pour vaches laitières (611 000 t en 1965 contre 237 000 t en 1958). La lutte contre la tuberculose bovine s'est fortement développée, notamment de 1954 à 1964. En 1954 on comptait 100 000 exploitations sous contrôle des services vétérinaires ; en 1964 il y en avait 1 281 000. Ainsi, 97,4% des exploitations étaient contrôlées en 1966 contre 41,2% en 1960 et 15,2% en 1955.

La mécanisation des opérations et l'équipement frigorifique pénètrent dans les fermes. Le parc de machines à traire est passé de 110 000 unités en 1958 à 202 900 en 1966. De 1961 à 1966, les achats d'écrémeuses de ferme ont porté sur plus de 30 000 unités et ceux d'armoires frigorifiques et autres réfrigérants à lait sur plus de 10 000 unités (1).

Les entreprises laitières commencent à pratiquer le ramassage en citernes portant sur des quantités importantes de lait réfrigéré immédiatement après la traite. En Savoie et Haute-Savoie certaines entreprises pratiquent la collecte par pipe-line dit « lactoduc », suivant l'exemple suisse et autrichien. La densité de ramassage reste, cependant, avec 48 000 l/km² la plus faible de la C.E.E. après celle de l'Italie. Enfin la collecte porte aussi de plus en plus sur la crème ; la production fermière de beurre laitier ne représente plus que 15 % de la production totale et celle de fromage 4% seulement.

2.3.2. — Distribution et transformation

● Lait

Les efforts ont porté sur la fourniture de lait présentant de bonnes garanties d'hygiène et de conservation, tout en gardant le goût initial. Les entreprises laitières ont développé les tests et analyses tendant à déterminer et homogénéiser la qualité chimique des laits collectés. Au lait cru (dont la vente est strictement réglementée) s'est substitué largement le lait pasteurisé ou stérilisé.

Un procédé de stérilisation à haute température (140-150 °C) pendant un temps très court permet d'obtenir un lait stérilisé (dit lait U.H.T.) gardant la valeur nutritive, la couleur et le goût d'origine. Il peut se conserver assez longtemps pour qu'il ne soit plus nécessaire de distribuer quotidiennement le lait au consommateur final. Des laits aromatisés au chocolat et au café sont également apparus : ce sont des laits stérilisés, préalablement aromatisés et sucrés, distribués en bouteilles.

L'évolution technique des laits de conserve (2) a été surtout marquée par l'apparition du lait « instantané » en granulés, dont la production française a commencé en 1957. Il est obtenu à partir de lait en poudre fabriqué selon le procédé Spray, qui remplace de plus en plus le procédé Hatmaker plus ancien.

Le progrès des techniques d'embouteillage et d'emballage ont fortement contribué à la production de lait stérile ou dépourvu de bactéries pathogènes. L'automatisation exclut le contact manuel avec les bouteilles ; l'embouteillage se fait le plus souvent en dehors de tout contact avec l'air. L'utilisation des emballages perdus — carton, plastique souple ou dur — se développe. Bien que leur coût unitaire soit encore supérieur à celui du verre, ils semblent devoir l'emporter à long terme sur les bouteilles consignées, sauf probablement en ce qui concerne le lait stérilisé.

● Beurre

La pasteurisation de la crème utilisée pour la fabrication du beurre se développe de plus en plus. Par ailleurs, depuis une dizaine d'années la fabrication peut être réalisée en continu, en utilisant non seulement l'effet de choc traditionnel (barattage) mais aussi l'effet du froid sur la crème concentrée. Il existe un petit nombre d'installations utilisant le procédé américain Golden Flow, qui permet d'obtenir et de stocker en l'état la matière grasse du lait à l'état presque pur (99,5%). Elle peut être additionnée ultérieurement, au moment approprié, de lait écrémé pour être transformée en beurre par l'action du froid. Enfin, du beurre en poudre vient d'être mis au point ; il permettrait de mêler du beurre aux produits en sachets.

● Fromages

La coagulation du lait et la séparation du sérum (travail du caillé) étaient auparavant discontinues. Le procédé Stein-Huttin permet désormais la fabrication du caillé en continu à partir de lait concentré. Il en résulte une automatisation des opérations, partielle pour les fromages à pâte molle et totale pour les autres fromages. En outre, avec la séparation du sérum par centrifugation et le moulage en continu (procédé Rippack), des ateliers peuvent être entièrement mécanisés.

(1) Annuaire de Statistique Agricole.

(2) Lait concentré et en poudre.

● Laits fermentés (yaourts), emprésurés et gélifiés

Les emballages en carton ont remplacé en grande partie les pots de yaourt en verre ; de nouveaux conditionnements continuent à être créés pour rendre l'aspect toujours plus attrayant. Le produit lui-même a été diversifié par l'incorporation de confiture, d'arôme, de pulpe ou de jus de fruits. Les arômes chocolat et café s'accordant mal avec l'acidité des laits fermentés, les fabricants ont mis au point des laits emprésurés, c'est-à-dire gélifiés par la présure. Enfin, sont apparus des laits gélifiés aromatisés dont la consistance est rendue à demi-solide par addition de pectines, d'extraits d'algues. Il s'agit là de véritables desserts.

2.4. Les perspectives

Le marché des produits laitiers se trouve à un tournant actuellement (début 1969) et cela ne peut manquer de se répercuter sur la consommation par habitant. Du fait de la croissance incontrôlée de la production laitière, celle-ci ne correspond plus aux débouchés et le coût du soutien du marché s'alourdit chaque année. Pour y remédier, un certain nombre de mesures sont à l'étude ou reçoivent un début d'application. En outre, le Marché Commun des produits laitiers est entré en vigueur au 1^{er} juillet 1968. Les prévisions effectuées en 1965 ou au début 1966 vont s'en trouver affectées. Nous distinguerons donc les projections pour 1970 et 1975 et les facteurs nouveaux susceptibles de modifier sensiblement le marché des produits laitiers.

2.4.1. — Les projections

A. — Projections pour 1970

Nous avons repris les chiffres établis par le sous-groupe « Produits laitiers » du Commissariat au Plan et par la Division Agriculture de la C.E.E. en les comparant avec les données réelles de 1965-1966 et 1966.

Les bases retenues pour le V^e Plan sont une population de 51,5 millions d'habitants et une consommation alimentaire en accroissement de 3% par an.

Les chiffres du tableau 24 de la F.N.I.L. (1) et de la C.E.E. pour le lait en poudre en 1966 divergent notablement, beaucoup plus que l'année précédente. Les chiffres de base des bilans d'approvisionnement de la C.E.E. proviennent du Ministère de l'Agriculture et du S.T.I.L. (2). Il y a des différences entre les chiffres de consommation tirés des bilans du S.T.I.L. et ceux de la F.N.I.L. Par ailleurs, 1965-1966 et 1966 ne sont pas tout à fait comparables d'autant plus que la consommation de poudre de lait « instantané » s'est développée rapidement. Enfin, la C.E.E. reprend le lait en poudre partiellement écrémé avec le lait entier.

Il paraît difficile d'accroître de 10 kg/hab. environ de 1966 à 1970 la quantité de **lait de consommation** absorbée en France ; cela représenterait un taux d'accroissement annuel moyen de 2,3%. Même compte tenu d'une augmentation démographique de 1% par an, la consommation globale de 5,7 millions de tonnes prévue pour 1970 semble élevée. La consommation de lait a atteint un certain degré de saturation. Il en est de même pour le **beurre** : la consommation prévue pour 1970 (9 kg) a été atteinte en 1966-1967, mais elle tend également à se stabiliser. Il en serait toutefois autrement en cas d'accroissement notable des bas revenus ou d'une baisse de prix appréciable dans le cadre du Plan Mansholt ou de mesures voisines.

Les prévisions de consommation pour le **lait concentré et en poudre** ont été atteintes en 1966. La consommation par habitant en 1970 dépassera très probablement 1,7 kg de lait concentré. Mais celui-ci pourrait être concurrencé par le lait « instantané » écrémé qui connaît un essor rapide.

Il est difficile d'évaluer l'évolution de la consommation de lait en poudre, car il n'est pas toujours possible de faire la différence entre le produit pour consommation humaine et pour consommation animale. Le chiffre du rapport pour le V^e Plan comprend certaines formes d'alimentation animale.

Le chiffre de consommation de **fromages** prévu pour 1970 (566000 tonnes) paraît également atteint en 1966, mais ce chiffre ne concerne que le fromage de lait de vache. Il faut ajouter la consommation de fromages de lait de brebis et de chèvre (production : 39 000 tonnes en 1966).

(1) F.N.I.L. : Fédération Nationale des Industries Laitières.

(2) S.T.I.L. : Service Technique Interprofessionnel du Lait.

TABLEAU 24

**Projections de consommation pour 1970
comparées à la consommation de 1965-1966 et 1966**

Produits	Consommation globale (en milliers de tonnes)				Consommation en kg/hab.			
	1965-1966 C.E.E. (¹)	1966 F.N.I.L. (²)	1970 V ^e Plan	1970 C.E.E. équivalent lait	1965-1966 C.E.E. (¹)	1966 F.N.I.L.	1970 V ^e Plan	1970 C.E.E. (⁶)
Lait de consommation ...	5 034	5 090	5 768	6 300	102,6	102,9	113,0	121,2
Lait concentré	92	83,5	90		1,9	1,7	1,7	
Lait en poudre.....	51 (³)	106,9	200	9 380	1,1	2,16	—	8,2
entier.....	33	23,4	—		(1,4 en	(1,7 en	—	
écrémé.....	18	83,5	—		1964-1965)	1965)	—	
Beurre.....	443	447	463	5 876	8,9	9,04	9,0	8,2
Fromages	582	601	566 (⁴)	267	11,9	12,15	11,0	12,2
Divers et pertes	—	—	—	—	—	—	—	—
Total de la consommation humaine (⁵)	6 202	6 328	7 717	21 556	—	—	—	—

(1) Bilan d'approvisionnement de la C.E.E. (Statistiques Agricoles N° 11 - 1967).
(2) F.N.I.L. : Fédération Nationale des Industries Laitières.
(3) 70 000 tonnes en 1964-1965. Bilan d'approvisionnement de la C.E.E.
(4) Fromages de lait de vache seulement.
(5) Sans la crème, pour laquelle les chiffres reprennent soit le poids produit, soit le poids de matière grasse.
(6) Equivalent - lait

Les projections concernant la production et le commerce extérieur sont celles du V^e Plan ; elles sont comparées avec les données réelles de 1966 et 1967. La production de lait devait atteindre 288 millions d'hectolitres en 1970, or, elle a atteint déjà 294,4 millions en 1967.

TABLEAU 25

**Projections de production et d'échanges extérieurs pour 1970
comparées aux données réelles de 1966 et 1967**

(milliers de tonnes)

Produits	Production				Exportations			Importations		
	1966 S.T.I.L.	1967 F.N.I.L.	1967 S.T.I.L.	1970 V ^e Plan	1966 (¹)	1967 (¹)	1970 V ^e Plan	1966 (¹)	1967 (¹)	1970 V ^e Plan
Lait de consommation .	5 318	5453	5 453	5 768	243,7	216,0	—	0,5	—	—
Lait concentré	161	169	169	190	74,8	82,7	100,0	—	—	—
Lait en poudre.....	468	596	596	350	169,5	189,1	150,0	2,4	1,9	—
Beurre.....	492	538	538	483	40,3	56,9	40,0	4,0	4,6	20,0
Fromages	651	640 (²)	681	621(²)	76,3	82,2	90,0	29,7	29,7	35,0

(1) Tirées des statistiques douanières.
(2) Fromage obtenu à partir de lait de vache seulement.

Les chiffres de production de 1967 ont déjà dépassé les prévisions du V^e Plan pour 1970, à l'exception du lait de consommation et du lait concentré. Le dépassement est particulièrement frappant pour le lait en poudre et le beurre ; cela n'a rien d'étonnant, car c'est sur ces deux produits que se portent les excédents résultant d'une production laitière dont l'augmentation croissante est très mal contrôlée de par sa structure même.

Le V^e Plan met l'accent sur les exportations de fromages, de lait concentré et de lait en poudre. Elles pourraient être facilitées, dans une certaine mesure, par la suppression des barrières douanières entre les pays de la C.E.E. D'autre part, le Plan prévoit des importations de beurre assez élevées, du fait surtout des accords conclus avec des pays tiers comme le Danemark, dans le cadre du Kennedy-Round.

TABLEAU 26

Place des échanges extérieurs en 1970

Produits	Part des importations sur le marché intérieur en pourcentage	Part des exportations dans la production en pourcentage
Lait concentré	0	52,6
Lait en poudre.....	0	42,8
Beurre.....	4,1	7,9
Fromages	5,8	13,7

Source : Tableau tiré des données figurant dans le rapport pour le V^e Plan du sous-groupe « Produits laitiers » du Commissariat au Plan.

Par ailleurs, la C.E.E. a effectué, sur la base des projections citées ci-dessus, une synthèse des projections de consommation et de production des produits laitiers exprimés en équivalent-lait.

TABLEAU 27

Synthèse des projections C.E.E. pour 1970

(milliers de tonnes)

	Équivalent-lait
Consommation humaine totale	21 823
Consommation animale.....	5 203
Total général de la consommation	27 026
Total général de la production	30 300
Excédents à exporter	3 274
Degré d'auto-provisionnement	112 %

Source : Informations internes sur l'agriculture, étude n° 7, juin 1966 (Comparaisons des trends actuels. Cf. Bibliographie).

B. Projections pour 1975

La F.A.O. a établi des projections de consommation sur la base d'une population de 52,7 millions d'habitants et d'un accroissement annuel moyen du produit intérieur brut de 3,5 à 5,0 %.

La production française en équivalent-lait atteindrait 33,16 millions de tonnes, la consommation humaine 21,60 à 21,88 millions de tonnes et la consommation animale 5,19 millions de tonnes. Cela laisserait un excédent de 6,22 millions de tonnes (soit 18,7 % de la production) qui devrait être exporté.

La F.A.O. ne prévoit qu'une faible augmentation de la demande par personne en Europe occidentale, car la consommation se rapprochait déjà du niveau de saturation en 1961-1963 (sauf pour le fromage). **En France, elle pourrait atteindre un total de 413 kg d'équivalent-lait par habitant en 1975, contre 393 kg en 1961-1963, soit une augmentation de 5% seulement.** Le niveau de la demande a également été estimé en indices.

TABLEAU 28
La demande française en 1975

Produits	Demande par habitant		Demande totale	
	Indices 1962 = 100	Taux d'accroissement annuel moyen	Indices 1962 = 100	Taux d'accroissement annuel moyen
Lait et produits laitiers (1)	103,0 à 103,9	0,2 à 0,3 %	115,4 à 116,5	1,1 à 1,2 %
Beurre	106,1 à 107,9	0,5 à 0,6 %	118,9 à 121,0	1,3 à 1,5 %

(1) Les produits laitiers ont été transformés en équivalent-lait.

Source : F.A.O.

En articulant son étude avec celle de la F.A.O., l'O.C.D.E. a établi des prévisions de production, d'exportation et de consommation pour les pays de la zone O.C.D.E. Le lait et les produits laitiers ont été exprimés en termes d'équivalents en matière grasse (m.g.) et matières sèches non grasses du lait (m.s.n.g.). Cela permet d'établir un bilan où chaque poste est exprimé à la fois en équivalent m.g. et en équivalent m.s.n.g. Pour calculer les équivalents, l'O.C.D.E. se base sur les quantités contenues dans le lait utilisé dans la fabrication du produit. Les sous-produits sont rattachés aux produits principaux.

De ce fait, les quantités m.g. et m.s.n.g. indiquées sont supérieures à celles entrant dans les échanges extérieurs, surtout si le fromage est un poste important, le petit lait lui étant rattaché mais non exporté en fait.

TABLEAU 29
Projections pour 1975

(milliers de tonnes)

	Production	Exportations nettes	Alimentation animale	Divers	Consommation humaine
Matières grasses du lait . . .	1 291	201	176	14	900
Matières sèches et non grasses du lait	2 906	554	1 024	107	1 221

Source : Projections agricoles pour 1975 et 1985, O.C.D.E., 1968.

2.4.2. — Données qualitatives

Le désajustement structurel entre la demande a atteint un point de rupture en 1968-1969. Le budget français pour 1969 prévoit 3,5 milliards de francs pour le soutien du marché des produits laitiers et les charges communautaires incombant au F.E.O.G.A. à ce titre pour 1968-1969 sont estimées à 800 millions de dollars (dont 250 millions pour les frais d'écoulement du beurre). Si rien n'est fait, les excédents de beurre atteindraient 750 000 tonnes dans la C.E.E. en 1971-1972.

Des mesures — parfois fondamentales — sont en discussion, d'autres ont été adoptées, en particulier le règlement communautaire de mai 1968. La période actuelle est donc caractérisée par l'incertitude, source d'anxiété et de problèmes de gestion pour les exploitants agricoles. Par ailleurs, les consommateurs comprennent mal, notamment pour le beurre, que des prix à la consommation élevés (11,8 F/kg environ) s'allient à des excédents importants bradés à perte sur le marché mondial.

A. — Mesures nationales

— **Distributions gratuites** : une loi du 31-12-1968 autorise le Gouvernement à prélever 1/100 des crédits affectés au soutien des marchés pour des distributions de denrées alimentaires. Des bons pour l'achat de beurre et de lait chez les commerçants ont ainsi été distribués de la fin décembre 1968 à la fin février 1969 à 2,6 millions de personnes à revenus modestes.

— **Reconversion vers la viande** : une décision ministérielle du 6-12-1968 prévoit l'affectation de 40 millions à cet effet dans le cadre d'une expérience pilote limitée. Les éleveurs renonçant à la production de lait doivent percevoir 225 F par an et par vache, majorés de 100 F si les livraisons diminuent de 2 500 à 3 000 l. Il s'y ajoute, le cas échéant, une prime d'abattage de 400 F/animal. D'autre part, une prime de 75 F/animal est accordée aux producteurs de veaux de boucherie nourris au lait naturel, ainsi qu'une prime de 100 F/animal de 9 à 10 mois livré aux élevages spécialisés (1).

— **Utilisation de graisse butyrique** : obtenue à partir du beurre, elle serait incorporée dans les aliments composés pour veaux. Les fabricants de ces aliments percevraient une subvention. Le principe a été adopté, mais non les modalités d'application.

B. — Mesures communautaires

— **Le règlement communautaire pour l'établissement du marché unique des produits laitiers** a été adopté le 29 mai 1968 ; ses principales dispositions figurent en annexe. Deux conséquences se font déjà jour :

Le marché français n'est presque plus protégé (correctifs provisoires) et de fortes importations de fromage hollandais ont provoqué une baisse des cours, rendant nécessaires des mesures transitoires de stockage. Par ailleurs, les prix de seuil — essentiels pour calculer la restitution à l'exportation — sont désormais fixés par la Commission qui tend à les aligner sur les prix du pays le moins cher. Les exportations françaises de poudre de lait écrémé s'en sont déjà fortement ressenties et les prévisions d'exportations risquent de ne pas se réaliser.

— **Le plan Mansholt** est en discussion ; même s'il n'est pas adopté dans son ensemble, des mesures assez comparables ont des chances de l'être dans certains domaines. Selon des déclarations récentes de H. Boulin (2) le prix du lait continuera à être soutenu, mais le volume de la production sera contrôlé. En outre, M. Mansholt propose de ramener le prix d'intervention du beurre de 173,5 à 111 dollars la tonne (— 36%) et de remonter celui de la poudre de lait écrémé de 41,25 à 72,5 dollars la tonne (+ 76%). Il s'ensuivrait une diminution sérieuse du prix de détail du beurre et une hausse de celle du fromage ; la production et la consommation futures s'en trouveraient sensiblement affectées. Enfin, une taxe serait effectivement perçue sur la margarine et autres graisses végétales ; adoptée en 1963, elle n'avait jamais été appliquée.

CONCLUSION

Les garanties d'écoulement de la production amènent les agriculteurs à préférer des productions excédentaires bénéficiant de ces garanties (dont le lait) aux productions déficitaires présentant des risques comme la viande bovine. Il semble cependant, qu'une modification durable du rapport du prix de la viande par rapport au lait favoriserait une adaptation aux besoins du marché. L'accroissement des rendements joue aussi un rôle important dans l'accroissement de la production et on peut s'attendre à ce que les excédents agricoles persistent sur une quinzaine d'années.

(1) Source : FORMA.

(2) Le Monde du 25-1-1969.

En même temps on assiste à une disparition de l'autarcie des entreprises agricoles et la consommation des agriculteurs tend à se conformer aux modes de vie urbains d'où la nécessité pour eux d'avoir des recettes régulières, comme en procure le lait.

Face à cette situation de l'offre, la consommation se rapproche du seuil de saturation, sauf pour les fromages, les yaourts et les laits « instantanés ». Mais ces produits sont de plus en plus fabriqués par de grandes entreprises (d'ailleurs engagées dans un processus de concentration) tandis que les agriculteurs tendent à devenir simplement des fournisseurs de matières premières. La création de produits nouveaux, surtout dans le domaine des desserts, une baisse du prix du beurre ou une augmentation des bas revenus donneraient encore une certaine marge de développement à la consommation.

ANNEXE

LES MESURES PRISES POUR ORGANISER LE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS

1. Fixation du prix du lait

1.1. De 1950 à 1957

Le prix indicatif moyen du lait à la production a été déterminé pour chaque campagne sur la base du prix de revient d'une exploitation ayant 16 vaches laitières. A partir de 1953, des prix de référence d'hiver et d'été ont été calculés à partir du prix moyen.

1.2. De 1957 à 1964

La loi Laborbe (mai 1957) a prévu la fixation d'un prix du lait à la production « ayant valeur de minimum légal », affecté d'un coefficient de majoration variant en fonction de 3 indices, dont celui des salaires. Ce coefficient a été supprimé en décembre 1958, rétabli en mars 1960 dans la limite de 70 % de la variation des indices et définitivement supprimé en mai 1963. Entre temps, en 1959, le prix minimum avait été remplacé par un prix indicatif, fonction d'un prix d'objectif visant à assurer un revenu convenable aux agriculteurs.

La loi Laborbe a aussi stipulé que des prix saisonniers « plancher » et « plafond » soient fixés par arrêté pour le lait de consommation, le beurre, les fromages de garde et la poudre de lait écrémé. Les prix saisonniers ont été supprimés en mai 1963 et les prix « plancher » et « plafond » annuels du lait et produits laitiers sont déterminés à partir du prix indicatif du lait à la production.

1.3. De novembre 1964 au 30 juin 1968

Selon le règlement communautaire adopté en novembre 1963 et mis en application au 1^{er} novembre 1964, le prix indicatif du lait à la production est fixé par les États à l'intérieur d'une fourchette de prix tendant à rapprocher progressivement les prix nationaux. En juillet 1966, le Conseil des Ministres des Six a fixé un prix unique pour la C.E.E.

1.4. A partir du 1^{er} juillet 1968

Les mesures d'organisation du marché unique des produits laitiers (adoptées le 29 mai et le 27 juin 1968 par le Conseil des Ministres des Six) ne modifient pas le prix indicatif de juillet 1966. Mais des correctifs ont été apportés aux prix d'intervention, l'unification des prix sur le marché communautaire n'est donc pas encore réalisée.

2. Mesures de soutien du marché

2.1. De 1950 à 1955

Il s'agit surtout de stockage de report sous contrat. Les producteurs (laiteries) ou négociants stockeurs recevaient une garantie forfaitaire (couvrant les frais de stockage et les risques de baisse des cours) accordée par la Caisse des Marchés de l'État.

2.2. De 1955 à 1964

Un ensemble de mesures est mis en place de 1955 à 1957, avec quelques compléments en 1959 :

2.2.1. **Achats** par Interlait quand les cours tombaient au-dessous d'un certain niveau. Ils ont été prévus par la **loi Laborbe (mai 1957)** pour le beurre de première qualité, les fromages de garde et la poudre de lait écrémé.

2.2.2. **Stockage** concernant le beurre, la crème pasteurisée, les fromages de garde (depuis 1957) et la poudre de lait écrémé (depuis 1959). Des contrats de stockage étaient passés entre Interlait (sous la direction du Ministère de l'Agriculture puis du FORMA) et les entreprises laitières et les négociants stockeurs accordant une garantie totale ou limitée couvrant les frais de stockage et le risque de baisse des cours. Les entrées en stock se faisaient du 15 avril au 30 septembre, puis au 1^{er} novembre (1961).

2.2.3. **Subventions** accordées à la production de caséine et à la dénaturation de la poudre de lait écrémé pour l'alimentation du bétail (septembre 1958).

2.2.4. **Aide à l'exportation** portant sur le versement de compensations égales à la différence entre les prix français et les prix mondiaux. Les produits concernés étaient le beurre, les fromages de garde, le lait concentré, et la poudre de lait écrémé.

2.3. Du 1^{er} novembre 1964 au 30 juin 1968

Le règlement de novembre 1963 n'a prévu de mesures communautaires sur le marché intérieur que pour le beurre, mais a autorisé les États membres à conserver ou à prendre des mesures nationales, à condition d'en informer la C.E.E. et d'en supporter eux-mêmes la charge financière.

A. — Mesures communautaires pour le beurre

Il s'agit d'abord d'**achats de beurre de première qualité**, payés au prix d'intervention fixé par exemple à 8,15 F le kg pour la campagne 1965-1966, quand les cours étaient inférieurs ou égaux à 8,30 F.

D'autre part, des **contrats de stockage** offraient une garantie partielle comprenant un montant forfaitaire pour frais de stockage et une indemnité pour dépréciation de la qualité du beurre stocké. Mais si les cours dépassaient 8,59 F (1965-1966) lors du déstockage, le dépassement était déduit des sommes à verser aux stockeurs privés. Le financement était assuré par le FORMA, remboursé ensuite par le F.E.O.G.A.

B. — Mesures nationales sur le marché intérieur

Elles forment la continuation du système de soutien antérieur :

— **Achats** par Interlait et le FORMA de poudre de lait écrémé et de fromages (Cheddar, Emmental, Gruyère).

— **Contrats de stockage** pour la poudre de lait écrémé et les fromages de garde comprenant un montant forfaitaire pour frais de stockage et la différence entre le prix d'entrée en stock et le prix de sortie ; les stockeurs devaient reverser la différence si le premier était supérieur au second. Les quantités pouvant bénéficier de ces contrats étaient fixées pour chaque campagne.

— Les **subventions** à la production de **caséine**, la **prime à la dénaturation** de la poudre de lait pour le bétail étaient maintenues.

C. — Mesures concernant les marchés extérieurs

Les droits de douane ont été remplacés par des prélèvements en diminution progressive à l'égard des pays de la C.E.E. et maintenus à l'égard des pays tiers. Leur montant est égal à la différence entre le prix d'offre à l'importation et le prix de seuil fixé par l'État (plus élevé pour les pays tiers que pour les pays membres). Le lait de consommation seul (environ 23% de la production de lait de la C.E.E.) reste protégé par des droits de douane jusqu'au 1-1-1970.

A l'exportation, des restitutions ont remplacé les « compensations » pour le lait, le lait condensé, les fromages et le beurre, dans la mesure où des prélèvements étaient perçus en sens inverse. Elles étaient limitées à un montant maximum déterminé par comparaison entre le prix sur le marché destinataire et le prix intérieur français ; il était

réduit si le prix franco-frontière dépassait le prix de seuil du pays membre exportateur. Les restitutions à l'exportation vers les pays tiers devaient être prises progressivement en charge par la C.E.E.

2.4. A partir du 1^{er} juillet 1968

En principe, il n'y a plus qu'un marché unique pour toute la C.E.E. et le Conseil des Ministres des Six fixe un prix indicatif du lait à la production, des prix d'intervention et des prix de seuil uniformes pour les six pays membres. En fait, les prix d'intervention du beurre et de la poudre de lait faisant l'objet de correctifs provisoires, des compensations correspondantes sont encore perçues dans les échanges intra-communautaires.

Les organismes nationaux d'intervention peuvent acheter et stocker du beurre de première qualité, du lait en poudre écrémé et des fromages Grana Padano et Parmigiano. Des aides sont également accordées au stockage privé de ces produits. En outre, une aide communautaire est accordée à la caséine et au lait en poudre pour l'alimentation animale. Les restitutions à l'exportation sont fixées par la Commission, en principe une fois toutes les 4 semaines, en fonction de certains critères concernant les prix au niveau de la production et de la commercialisation. Les prélèvements à l'importation sont toujours en vigueur à l'égard des pays tiers.

Les mesures d'intervention et les subventions sont à la charge du F.E.O.G.A., étant entendu que, si les dépenses du F.E.O.G.A. pour les produits laitiers dépassent 830 millions de dollars en 1968-1969, des mesures appropriées seraient prises dans le cadre d'un examen d'ensemble de la politique agricole commune.

BIBLIOGRAPHIE

- Statistiques de consommation du C.R.E.D.O.C. et de l'I.N.S.E.E.
- Statistiques de production publiées par le S.T.I.L. et le Ministère de l'Agriculture.
- Statistiques Douanières sur le commerce extérieur.
- Publications du C.N.C.E. sur les échanges extérieurs de produits alimentaires de 1960 à 1966.
- Bilan d'approvisionnement de la C.E.E. (Statistiques agricoles de la C.E.E. n° 11, 1967).
- Statistiques sur la consommation de denrées alimentaires de l'O.C.D.E.
- Enquête sur la consommation alimentaire des Français (*Études et Conjoncture*, juillet 1967, novembre 1967, octobre 1968) I.N.S.E.E.
- La politique de soutien sur les marchés de la viande bovine et des produits laitiers, ouvrage publié en juin 1966 par le Centre de Recherches Économiques et Sociales Appliquées.
- Le Règlement « Produits laitiers » entrant en vigueur le 1^{er} juillet 1968 (FORMA).
- Le Marché Commun des produits laitiers dans *Revue du Marché Commun*, n° 116, octobre 1968.
- Le Marché du lait et des produits laitiers de M. J. CHEVALLIER, chef du Bureau du lait et des produits laitiers au Ministère de l'Agriculture (1966).
- Le Rapport final pour le V^e Plan du Sous-groupe « Produits laitiers » du Commissariat au Plan (1965).
- Étude de la C.E.E. sur la « Comparaison entre les trends actuels de production et de consommation et ceux prévus dans l'étude des perspectives 1970 » (1966).
- Produits agricoles, projections pour 1975 et 1985 de la F.A.O. (1967).
- Projections agricoles pour 1975 et 1985 de l'O.C.D.E. (1968).
- Rapport général de la Commission sur l'avenir à long terme de l'agriculture française 1968-1985 (dit « Rapport Vedel »), juin 1968.
- Document pour la définition d'une politique économique en agriculture par le Service des Études Économiques du Ministère de l'Agriculture, août 1968.

BIBLIOGRAPHIE

KENDE (P.). — La Publicité dans l'Économie Européenne.

« Cahiers de l'IFRA »

Dans un premier rapport, M. KENDE tend vers une connaissance de la publicité par les chiffres. Il ne s'agit pas tant de déterminer les effets qualitatifs et quantitatifs de la Publicité que de faire une mesure quantitative de l'input, c'est-à-dire mesurer l'importance de la publicité par la « dépense ». Cette première approche nécessaire n'est bien évidemment que partielle dans la mesure où deux dépenses publicitaires de même coût peuvent avoir des effets totalement différents.

Le concept de publicité est une catégorie économique, bien que souvent controversée. En tant que telle, elle peut être l'objet d'une analyse quantitative que l'auteur mène essentiellement en termes de comparaisons.

Ces comparaisons sont effectuées à quatre niveaux :

- Importance globale des dépenses de publicité et comparaison avec d'autres dépenses
- Comparaisons des dépenses de publicité interspatiales.
- Comparaisons intertemporelles.
- Comparaisons entre secteurs professionnelles.

Reprenons rapidement ces quatre points en suivant le cheminement de l'auteur.

1) Importance globale des dépenses de publicité en Europe

En 1964, pour 16 pays d'Europe occidentale et 5 media classiques (presse, affichage, cinéma, radio, TV) une estimation globale des dépenses publicitaires était de : **3,6 milliards \$ US.**

Pour l'ensemble de publicité industrielle et commerciale, la dépense atteint en 1964 **7 Milliards \$ US** ; soit une pression publicitaire nominale de 75 \$ US par ménage (aux USA : 250 \$ US par ménage).

Éléments de comparaison :

- La dépense publicitaire de l'Europe occidentale relative aux média classiques est à peu près équivalente à l'aide qu'elle apporte aux pays sous-développés.
- Elle apparaît toutefois modeste en comparaison des coûts de distribution.
 - Dépense de publicité : 1 à 2% du produit national.
 - Coût de distribution : 1/3 de la consommation privée.

2) Comparaisons des dépenses de publicité interspatiales

- Avant d'effectuer ces comparaisons, l'auteur constate que les structures des dépenses publicitaires relatives aux 5 media classiques sont comparables dans différents pays européens. En particulier, la presse représente 51 à 72% du total des 5 media classiques.
- La partie la plus intéressante est alors celle qui consiste à élaborer un nouvel instrument d'analyse : la **pression publicitaire réelle**.

Les dépenses de publicité par tête ne représentent qu'une pression nominale, qui telles quelles ne peuvent servir d'éléments de comparaison. Il faut pouvoir comparer des volumes « per capita » et non des « valeurs » per capita.

La méthode consiste alors à trouver un indice de coût pour chaque media. La pression publicitaire réelle est obtenue de la manière suivante :

1. Définition pour chaque groupe de support publicitaire d'une unité caractéristique : cm² de périodiques, seconde d'écoute, mètre de pellicules...
2. Prix de cette unité dans chaque pays considéré.
3. Prix nationaux dans une monnaie commune.
4. Choix d'un pays de référence (base d'indice 100) pour chaque prix unitaire de media.
5. Correction par l'indice de coût pour chaque media et détermination de la pression publicitaire réelle.

On obtient alors une classification des pays européens en deux groupes particulièrement significatifs.

— **Pays à forte pression** : Suède, Allemagne, Suisse, Grande-Bretagne, Pays-Bas

Ce sont des pays anglo-germaniques protestants.

— **Pays à faible pression** : Belgique, France, Espagne, Italie.

Pays latino-catholiques.

Ces comparaisons internationales ne permettent pas de mettre en évidence des facteurs économiques très explicatifs. Le PNB semble n'avoir aucune influence sur la propension aux dépenses publicitaires. En revanche, il existe une certaine corrélation entre la propension aux dépenses publicitaires et la propension à investir. Le facteur explicatif est plutôt d'ordre sociologique : les dépenses de publicité sont les plus importantes là où le commerce est dynamique ; et il existe un rapport certain entre le dynamisme marchand et le protestantisme !

* * *

3) Comparaisons des évolutions temporelles

- Celles-ci sont difficiles car les renseignements ne portent pas sur les mêmes périodes ; d'autre part, les dépenses publicitaires ne sont pas estimées de la même manière dans les différents pays.
- Il n'en reste pas moins que le rapport : dépense publicitaire/PNB demeure relativement stable pour les différents pays, ce qui permet de conclure que les dépenses publicitaires s'accroissent au rythme de l'expansion économique.
- Une remarque toutefois : la substitution des biens fongibles aux biens durables devrait entraîner une légère montée du rapport considéré ci-dessus.

* * *

4) Comparaisons des dépenses publicitaires par secteurs professionnels

- La mesure de l'intensité de la publicité par secteurs professionnels peut être faite à partir de deux ratios :

— Le premier correspond au rapport $\frac{\text{Dépenses de Publicité}}{\text{Chiffre d'affaires}}$ il représente l'effort des annonceurs.

— Le deuxième détermine la pression de la publicité sur tel secteur de l'Économie ; c'est le rapport $\frac{\text{Dépenses de Publicité}}{\text{Consommation}}$.

- L'observation la plus remarquable est la dissymétrie entre la structure du budget publicitaire et celle de la consommation des ménages. La dépense publicitaire semble liée à la **durabilité des biens** et à la **fréquence des achats**.

* *

M. KENDE conclut cette analyse quantitative en notant que l'intensité de la publicité chez les firmes tend à se stabiliser. Le niveau de l'intensité publicitaire :

$$\frac{\text{Dépenses de Publicité}}{\text{Chiffre d'affaires}}$$

est fonction de six facteurs.

1. Part du produit vendu sous marque.
2. Intensité de la concurrence entre marques.
3. Fréquence des achats.
4. Rythme de lancement de produits nouveaux.
5. Formes usuelles de commercialisation.
6. Prix usuels des media habituellement utilisés dans le secteur.

L'intensité publicitaire résulte d'un équilibre entre deux tendances : les unes expansionnistes, les autres stabilisatrices. Les tendances expansionnistes tiennent au dynamisme des facteurs 1, 4, 6. Quant aux tendances contraignantes, elles résultent de la limitation de l'intensité publicitaire par l'évolution des marges bénéficiaires.

Cette analyse quantitative laisse prévoir une étude ultérieure sur les aspects qualitatifs et quantitatifs de l'émission et de la réception des signaux publicitaires, et éventuellement une détermination de la rentabilité de la publicité dans les pays de l'Europe occidentale.

G. MOUTET

FIGANIOL (B.). — Consommation, épargne et biens durables

DUNOD, 1969, 180 p. Collection Centre d'Économétrie de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques de Paris, n° 3.

M. FIGANIOL nous livre un ouvrage d'un très grand intérêt dont la rédaction est concise et claire. Pour n'en retenir que l'essentiel, le point de départ de l'étude est que ni la théorie parétienne, ni la théorie keynesienne, ne fournissent d'explication satisfaisante de la demande de biens durables : celle-là parce qu'elle considère un pur consommateur, qui n'est pas épargnant (l'auteur considère que la version hicksienne du problème est doublement limitée ; elle suppose un état de prévision certaine ; elle estime que l'agent est rompu aux techniques de l'actualisation) ; celle-ci parce qu'elle fait dépendre l'épargne du seul revenu : si celui-ci est constant, celle-là l'est aussi, alors même que le niveau de patrimoine va croissant. C'est que ni l'une ni l'autre de ces théories ne font de place au patrimoine. Or, estime l'auteur, le patrimoine n'est pas indifférent à l'agent mais au contraire est « l'objet des désirs individuels ». Dans ces conditions, le système de choix du consommateur

$$\begin{cases} u = u(x) \\ Px \leq R \end{cases}$$

devient :

$$\begin{cases} u = u(x_i, Y) \\ Px + qY - R + qk \text{ (1)} \end{cases}$$

(1) Cette formulation est évidemment critiquable car outre qu'elle additionne des éléments de stock à un flux pour former un ensemble de ressources disponibles, elle implique concrètement que les biens déjà en possession de l'agent sont, de son point de vue, échangeables au même titre que le revenu. Or, ces biens s'insèrent en fait dans la succession des plans d'acquisition de l'agent : si bien que celui-ci en général ne se sent pas disposé à les présenter à l'échange. Par conséquent, on peut se demander si une contrainte du type $Px + qY = R$ où Y représente la demande de biens durables en complément de ceux déjà possédés, n'est pas une expression plus exacte de la situation de l'agent.

où

x représente la quantité de biens fongibles consommée,

Y la quantité de biens durables désirée,

k la quantité de biens durables déjà à la disposition de l'agent : la contrainte budgétaire de celui-ci n'est plus formée par le seul revenu mais par la totalité de revenu + patrimoine. Au total l'équilibre s'exprime en fonction des revenus, des prix, mais aussi du patrimoine acquis.

Sur cette base, M. PIGANIOL développe divers aspects de la demande de biens durables ; il nuance la formule ci-dessus pour tenir compte des coûts de transaction ; il souligne l'existence d'un effet de patrimoine, transposé de l'effet-revenu d'une variation des prix relatifs ; il s'attache surtout au problème de l'indivisibilité des biens durables.

Cette indivisibilité a en effet la conséquence importante que la courbe d'ophémilité (biens fongibles/biens durables) n'est plus continue mais se présente comme un ensemble de points.

En chaque point on a donc deux taux marginaux de substitution : ainsi en B le TMS dont la valeur est celle de la pente AB et celui correspondant à la pente BC.

Il résulte de ceci une discontinuité dans le comportement de l'agent : les variations de prix relatifs n'excédant pas les bornes formées par les TMS successifs n'altèrent pas son comportement, si bien que celui-ci paraît évoluer par paliers : « l'indivisibilité crée des seuils de possession pour chaque unité de biens indivisibles ; ces seuils sont liés, pour un système de prix donné, aux moyens de paiement et aux préférences des ménages ».

Les marchés d'occasion, l'existence du crédit, vont permettre d'atténuer ces discontinuités ; leur fonctionnement s'analyse sur la base des considérations précédentes. Toutefois, l'analyse paraît ici moins solide. M. PIGANIOL, en effet, ne tient aucun compte des procédures d'actualisation, et, à la contrainte budgétaire $R + QY_1$ de l'agent non endetté substitue seulement la contrainte $R + QY_2 - D$ de l'agent endetté (Y_1 : quantité de biens durables acquis, sans recours au crédit ; $Q Y_2$: apport personnel sur les biens, acquis à crédit ; D remboursement de la période). Ceci suppose que les agents n'aient pas conscience de la répétition des paiements D de période en période : car M. PIGANIOL conclut que l'agent aura recours au crédit suivant que l'une ou l'autre contrainte le situe en position préférée.

A long terme, la demande de biens durables tend à un équilibre qui relève de l'un ou l'autre de deux types : répartition stable entre le patrimoine de biens durables et la consommation de biens fongibles ou, entre les achats de biens durables et les achats de biens fongibles. Mais l'évolution des revenus, l'existence d'une usure (aléatoire) des biens durables, modifient la position d'équilibre à long terme.

Au total, l'ouvrage est riche et rigoureux. Cependant il n'est pas entièrement satisfaisant, et ceci souligne la très grande difficulté du sujet.

Lorsqu'on a dit $u = u(x, y)$ on a dit beaucoup ; mais on n'a pas tout dit. Et en particulier, on s'est restreint à une conception assez mécaniste du comportement : M. PIGANIOL nous montre un agent rationnel concret ; mais l'agent concret est également affectif ; il orme des plans à terme et les poursuit ; ses plans évoluent avec l'âge. Bien plus, patrimoine et consommation de biens fongibles ne sont pas deux domaines distincts ; il existe entre eux des relations de complémentarité.

Dans ces conditions, on pourra reprocher deux lacunes aux développements de ce livre ; le processus d'accumulation financière (en vue de l'acquisition de biens durables ou pour elle-même) n'est abordé qu'en passant ; les motivations de la demande de l'actif patrimonial ne sont pas analysées. Si bien que M. PIGANIOL ne paraît pas tant avoir analysé le comportement de l'épargnant que celui du consommateur de biens durables ; on peut, en effet, lui retourner la critique qu'il fait à Pareto, et dire que son analyse ne fait place, ni à l'épargnant, qui accumule des réserves, sans désir d'emploi, ni à celui qui accumule en vue d'un emploi.

Regrettons encore que l'effort de critique et de construction de modèles, qui forme la quatrième partie de l'ouvrage, ne reprenne qu'une faible partie des propositions développées antérieurement : s'il est vrai qu'un modèle n'est opérationnel qu'à condition de pouvoir être « nourri » des statistiques disponibles, il est vrai aussi qu'il doit définir quelles statistiques nouvelles il convient de créer. Nous aurons alors le champ libre pour conclure qu'à notre avis ces critiques, si importantes qu'elles soient, n'enlèvent rien à l'intérêt de l'ouvrage et ne doivent pas faire méconnaître l'importance de son apport, mais inciter à la poursuite de recherches complémentaires.

P. DHONTE

Commercialisation des denrées alimentaires d'origine agricole. Ouvrage collectif publié dans la « Bibliothèque d'Administration des Entreprises », Dunod, 187 p., 1969.

Cet ouvrage reprend les rapports et discussions d'un colloque organisé à Lyon les 26 et 27 octobre 1967 par l'Institut d'Études Économiques de la Faculté de Droit et de Sciences Économiques de Lyon et l'Association Nationale des Docteurs ès Sciences Économiques.

Les marchés des denrées alimentaires en France peuvent être répartis en marchés libres (fruits et légumes), réglementés (céréales, tabacs), et contrôlés plus ou moins directement par les Pouvoirs Publics (viandes) laissant une certaine marge au jeu de l'offre et de la demande. Dans le Marché Commun, plus de 90 % de la production agricole des Six s'inscrit dans le cadre de marchés organisés.

L'évolution économique, technique et sociale a amené les exploitants agricoles à se préoccuper de la commercialisation. Leur action a porté sur le niveau des prix, puis la formation de coopératives ; maintenant elle pourrait s'orienter vers la conclusion de contrats collectifs et la création de coopératives organisant la production en fonction de la commercialisation. Ceci a amené une discussion des trois types de politique agricole : politique de prix, politique d'organisation et de soutien des marchés et politique des structures.

Les auteurs ont insisté sur la nécessité de ne pas laisser les exploitants isolés. C'est dans ce but que des groupements de producteurs ont été créés sous forme de coopératives : SICA, syndicats ou associations. On en comptait 557 au 1^{er} octobre 1967, mais leur importance dans chaque secteur reste encore faible, sauf pour les fruits et légumes. Deux rapports sont consacrés à des exemples de commercialisation réussie par des coopératives ou groupements d'agriculteurs : celle de vins d'appellation contrôlée et celle de laits granulés solubles. En revanche, certains auteurs soutiennent que les producteurs devraient s'associer au commerce plutôt que de chercher à se substituer à lui, car il a ses techniques propres.

D'autre part, il ne faudrait pas négliger la liaison entre producteurs et commerçants assurée par l'industrie alimentaire qui, en outre, valorise les produits. La liaison devrait aussi être développée entre coopératives de consommation et coopératives de production, bien que ces dernières aient la tentation de posséder leurs propres circuits de distribution. Il serait également intéressant de créer des unités de transformation communes (conserveries).

L'importance de la normalisation, du conditionnement et de la préparation des produits agricoles a été soulignée à plusieurs reprises. Pour beaucoup de produits récents de l'industrie alimentaire, en effet, la part du prix de la matière première incorporée devient de plus en plus faible. D'autre part, la commercialisation serait améliorée par une action sur les mécanismes du marché tendant à accroître la clarté des transactions (prix constatés avec précision, description détaillée du produit), ainsi que par une concentration horizontale des commerces alimentaires permettant ultérieurement de raccourcir les circuits de distribution.

Le rapport consacré aux exportations préconise une politique d'exportation basée, non sur des produits en vrac et des produits bruts, mais sur des produits identifiés et des produits élaborés. Il est nécessaire de disposer de firmes de réputation internationale pour les produits de marque. Un dernier rapport traite des interventions sur le marché international des matières premières agricoles et des rapports avec les pays sous-développés à très bas salaires.

N. CAMPION

BIERMAN (H.) et SMIDT (S.). — La préparation des décisions financières dans l'entreprise

Traduit par F. DUPOUX (Collection « SIGMA » dirigée par Henri HIERCHE) (Dunod, Paris, 1968. 427 pages).

Jusqu'à une époque récente, les problèmes des dépenses de capital n'ont pas toujours fait l'objet de la plus rigoureuse rationalisation des choix budgétaires, les entreprises placées devant la nécessité d'investir pouvant être assez tentées de s'en remettre à des critères intuitifs ou à des règles empiriques.

L'ouvrage de MM. Bierman et Smidt entend d'abord être un manuel d'économie pratique facilitant la prise de décisions judicieuses. On est ainsi tout naturellement amené à prendre en compte, sous forme de cash-flows, le montant de la dépense à engager et les

recettes actualisées attendues pour savoir, par différence, si la valeur actuelle nette est positive. Dans ce cas, l'investissement est à considérer comme acceptable.

Le taux d'actualisation le plus fréquemment retenu est celui qui correspond au coût du capital de l'entreprise, ce qui permet de suivre une discussion extrêmement intéressante sur les différentes options financières ouvertes à l'entreprise, y compris celle des bénéfices mis en réserve. Il semble bien d'ailleurs que sur ce point il y aurait matière à de fructueuses recherches en France, du fait même que l'inflation et l'érosion des marges bénéficiaires ont contraint les entreprises à avoir des structures de bilan assez différentes de celles qu'elles souhaiteraient précisément avoir. On peut même d'ailleurs estimer que pour certaines c'est un obstacle non négligeable à leur expansion.

Les auteurs ont aussi tenu à brosser une synthèse du choix des investissements privés par rapport à l'économie nationale de manière à dégager des normes tenant compte des ressources inemployées, du déficit des échanges extérieurs, de l'épargne, de la consommation ainsi que des impôts. Il devient alors possible de décider des investissements utiles et rentables au lieu de les évaluer en s'appuyant sur des bases subjectives.

L'investissement, quelle que soit sa forme, sa nature ou son importance, implique aussi l'incertitude et par conséquent la mesure du risque. Celle-ci est examinée sous l'angle d'une fonction d'utilité ou d'un indice de satisfaction et donne lieu à la mise au point de processus de calculs de rentabilité très détaillés pour tenir compte des conditions d'incertitude de l'avenir.

Il faut enfin signaler que cet excellent ouvrage renferme de nombreux cas concrets et aussi des tables qui permettent de mieux appréhender les concepts présentés.

J. TABOULET

Le directeur de la publication : G. DUNOD.

Dépôt légal : 2^e trimestre 1969. Numéro 6169, Imprimé en France.

Imprimerie Nouvelle, Orléans. — N° 5931.

CONSOMMATION (ANNALES DU C. R. E. D. O. C.)

1965

- N° 1. — Quelle est la rentabilité des capitaux investis dans les logements en location ? — Analyse des phénomènes d'induction (Évolution de l'emploi dans le commerce par région entre 1954 et 1962). — Quelques réactions des ménages à l'égard de leur logement. — Un modèle des dépenses médicales. — La consommation en France de 1963 à 1964.
- N° 2. — Analyse économique et planification urbaine. — Louer ou acheter son logement. — Réflexions sur le rôle de l'avenir dans ce choix. — Les produits surgelés. — La consommation des boissons de 1960 à 1963. — La fréquentation des colonies de vacances jusqu'en 1964.
- N° 3. — Les études d'armature urbaine régionale. — Quelques problèmes posés par la prévision de la demande en services collectifs. — Conditions de logement et insatisfaction des ménages en 1961. — Les dépenses de location de voitures sans chauffeur.
- N° 4. — Le Plan, accélérateur de croissance. — L'ajustement de l'offre de viande à la demande. — Étude de la série épargne des ménages (1950-1964).

1966

- N° 1. — Recherche et aménagements urbains.
- N° 2. — La consommation des Français en 1964. — Étude bibliographique sur l'utilisation des services collectifs. — L'influence des facteurs économiques sur la consommation médicale. — L'influence de la Sécurité Sociale sur les dépenses médicales des exploitants agricoles.
- N° 3. — Les conditions du marché du logement et le comportement des ménages. — La consommation pharmaceutique des Français. — Les loisirs aux U.S.A. — Les jeunes ménages et leurs conditions de logement en 1963. — La consommation en France en 1964-1965.
- N° 4. — Une méthode pour étudier la solvabilité de la demande de logement. — La loi et les travaux d'Engel. — Le « Federal Reserve Board » et les recherches sur l'épargne.

1967

- N° 1. — Une étude économétrique de la demande de viande. — La consommation des Français en 1965. — Intégration des méthodes d'approche psycho-sociologiques à l'étude de l'épargne.
- N° 2. — Un indicateur de la morbidité appliqué aux données d'une enquête sur la consommation médicale. — La diffusion des services collectifs : phénomène économique ou social ? — Les travaux de préparation du V^e Plan et l'élaboration d'un modèle national de fonctionnement du marché du logement. — Les conditions de vie des familles.
- N° 3. — L'épargne des exploitants agricoles. — Structure et équilibre du marché du textile. — Les dépenses touristiques.

1968

- N° 1. — Étude critique de méthodes d'enquête. — Étude sur l'offre et la demande de créance.
- N° 2. — Théorie et politique de l'épargne. — Un modèle prévisionnel de la demande de logements. — L'évolution de la consommation de viande.
- N° 3. — La consommation et la demande de monnaie. — Valeur prédictive des intentions d'achats au niveau du ménage pris individuellement.
- N° 4. — Quelques éléments sur le comportement des propriétaires vis-à-vis du prix du logement acheté et de la mise de fonds versée. — Facteurs « irrationnels » de l'offre d'épargne (recherches allemandes).

SOMMAIRE DES PROCHAINS NUMÉROS

Consommations individuelles et collectives. — Place du Crédit mutuel. — Étude sur la demande en logement des ménages. — Tableau de la consommation médicale. — Écart de prix des produits de consommation dans les pays de la C.E.E. — Prévisions de la consommation médicale et réalisations.

sommaire

ÉTUDES

Louis LÉVY GARBOUA

L'offre de monnaie par les banques commerciales . 3

Georges RÖSCH

L'économie des services de soins médicaux en
France 47

NOTES ET CHRONIQUES

L'évolution de la consommation de produits laitiers
de 1950 à 1966 71

BIBLIOGRAPHIE

**CENTRE DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION
SUR LA CONSOMMATION**

45, boulevard de la Gare, PARIS - 13^e

Tél. POR. 97-59

1969 n° 1

janvier mars